BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3920 du Vendredi 4 Octobre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

«Chrétien de Brazzaville, qu'as-tu fait de ton baptême?»

(P.9)

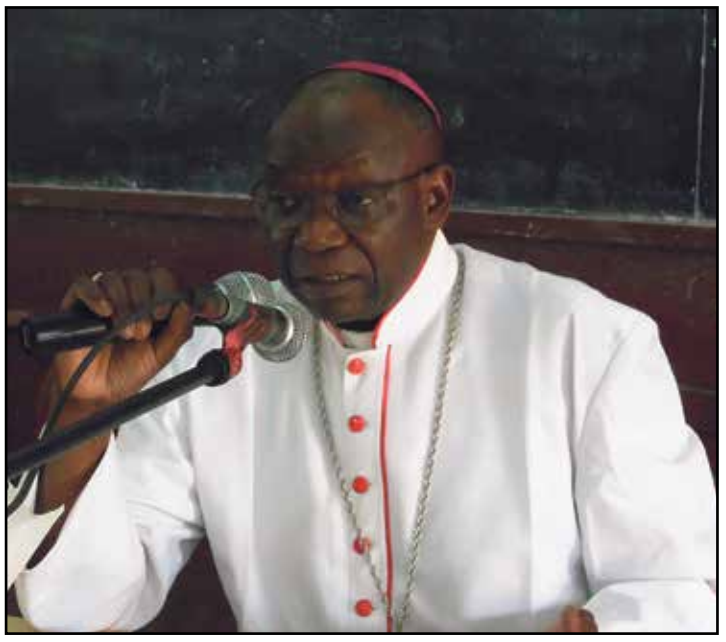

Mgr Anatole Milandou

CONGRES DU PCT

Pour qui sonne le glas?

(P.3)

COMMEMORATION

Les 70 ans de la République populaire de Chine: progrès de géant et prospérité partagée

(P.4)

SANTE

Clément Mouamba a lancé la campagne de distribution des moustiquaires imprégnées

Clément Mouamba remettant symboliquement un échantillon de moustiquaires imprégnées

(P.4)

COOPÉRATION

La FFF vient en aide au football congolais

(P.15)

Editorial

Cette Chine-là

CRS faith. action. results.
CATHOLIC RELIEF SERVICES

Catholic Relief Services (CRS) s'est engagé dans l'amélioration de la qualité de ses programmes et cet engagement se doit de s'assurer que les activités de CRS et de ses partenaires puissent toucher plus de bénéficiaires avec un impact plus grand et plus mesurable. Dans le domaine des urgences, CRS et ses partenaires travaillent pour fournir l'assistance aux sinistrés de catastrophes naturelles ou de catastrophes causées par l'homme. L'agence est en solidarité avec les populations les plus marginalisées.

CRS est présent en République du Congo (RoC) depuis 2017. CRS est le récipiendaire principal de la subvention du Fonds Mondial contre le paludisme, et met également en œuvre sa troisième subvention USAID/OFDA pour répondre au déplacement dû à la crise du département Pool. CRS et son partenaire Caritas Congo offrent une variété d'interventions pour rétablir les moyens de subsistance des retournés et des autres personnes affectées par la crise au RoC. A partir d'octobre 2019, CRS mettra en œuvre un programme de réhabilitation des routes et des terres agricoles financé par le Programme Alimentaire Mondial (PAM). CRS travaillera principalement dans les districts de Kinkala, Goma Tse-Tse, Mbandza et Mindouli du département Pool dans les zones non couvertes par les autres acteurs. CRS, par l'intermédiaire de son principal partenaire Caritas Congo, travaillera avec les groupes d'agriculteurs existants, les associations de femmes et les ménages individuels pour rétablir leurs moyens de subsistance agricoles. Ce projet réhabilitera à la fois 32 hectares de terres agricoles et quatre routes/pistes dans le département du Pool. Les deux activités comprendront la distribution de biens ou d'espèces (Cash for Work).

Dans le cadre de ce programme, CRS lance un avis de recrutement pour les deux postes ci-dessous pour une durée initiale de 4 mois :
1- Associé Technique - S&E/Redevabilité et Apprentissage (SERA)
2- Associé Technique – Routes/Agriculture

Pour plus d'informations sur les qualifications, diplômes et expériences requis pour chaque poste, vous pouvez retirer les jobs descriptions au Bureau CRS Congo sise 151 Rue Duplex Quartier Blanche Gomes derrière l'Ambassade Américaine (USA) ou consulter la version détaillée sur le site www.emploicongo.com

Pour postuler, il faudra soumettre un dossier composé de:

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au Directeur Pays, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Notre processus de recrutement est respectueux de l'engagement de CRS à protéger les enfants et personnes vulnérables contre l'abus et l'exploitation.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les candidatures doivent être transmises au plus tard 17 Octobre 2019 soit au Bureau CRS sis 151 Rue Duplex Quartier Blanche Gomes sous une enveloppe fermée indiquant le poste faisant l'objet de votre candidature, derrière l'ambassade Américaine (USA) ou par courriel: CG_HR@crs.org ou encore par le biais de l'ONEMO

Scott BRAUNSCHWEING

Directeur Pays

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE ALIX ACADEMIE SARLU

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 19 Septembre 2019, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 20 Septembre 2019, sous le folio 109/4 N°411, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: ALIX ACADEMIE, en sigle «A.A.»;

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

Siège social: Quartier Mpita, vers le Bambino, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo;

Prestations de services:
-Remise à niveau des élèves en difficultés;
- Organisation des activités culturelles (excursion, théâtre, visite des armoiries et divers sites);

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: NIOMBELLA Astrid Renée Isabelle;

RCCM: CG/PNR/19 B 384 du 27 Septembre 2019.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

AVIS DE RECRUTEMENT

Un grand Groupe Financier Africain au Congo, recrute pour assurer le développement et l'animation de son Réseau:

• **Titre du poste:** Directeur Commercial profil Banque assurance
• **Nombre de poste:** 1
• **Lieu:** Brazzaville
• **Contrat:** CDI
• **Classement:** Cadre

Résumé des Missions:
Placée sous la responsabilité du Directeur Général, la personne recrutée assurera les missions suivantes:

• Définir en accord avec le Directeur Général, la stratégie et les objectifs de production des services relevant de sa Direction ainsi que ceux de ses collaborateurs immédiats;
• Elaborer le projet de budget des activités commerciales de la société;
• Déterminer et coordonner les moyens à développer pour assurer la réalisation des prévisions;
• Identifier les attentes des clients, leur apporter des solutions pertinentes;
• Mettre en place des objectifs prévisionnels de la société en terme de chiffre d'affaires, de recouvrement des impayées et de charges de commissions;

• Coordonner les activités de sa direction (notamment en matière de prospection, gestion de la clientèle et des intermédiaires);
• Rédiger et /ou Viser les projets de conventions en rapport avec la Direction technique;
• Etablir les tableaux de bord mensuels présentant les réalisations par produit et les écarts de ces réalisations par rapport aux prévisions budgétaires de l'année (reporting mensuel);
• Prendre en charge le portefeuille Entreprise;
• Rédiger le rapport d'activités mensuel sur le niveau des activités commerciales de la société;
• Entretenir le portefeuille par des visites périodiques aux entreprises et aux partenaires;
• Développer les nouvelles relations commerciales et améliorer les relations existantes;
• Surveiller les mouvements du portefeuille et contrôler le recouvrement des arriérés;
• Réaliser toutes les autres tâches confiées par le Directeur Général ou nécessaires au bon fonctionnement de sa Direction.

Conditions:
• Etre titulaire d'un diplôme de type Bac + 5 minimum en Management ou gestion Commerciale, communication d'entreprise, prospective, gestion d'entreprise, finances (option Banque & Assurance) ou économie;
• Avoir une expérience d'au moins 5 ans à un poste similaire;
• Avoir une aisance relationnelle, un esprit de créativité, d'innovation et d'analyse stratégique, être pro actif et réactif, autonome et capable de prendre la parole en public;
• Avoir le sens de responsabilité et des aptitudes managériales prouvées;
• Capacité à travailler sous pression.

Pour participer à notre sélection, nous vous remercions de déposer votre dossier de candidature à notre adresse mail: recrutementgroupe2019@gmail.com avec la mention «Candidature au poste de Directeur Commercial profil Banque assurance», au plus tard le 25 octobre 2019 à 15 heures.

Composition du dossier:
- Lettre de motivation adressée au Directeur Général du Groupe Financier,
- Un curriculum vitae comportant une photo d'identité.

CONGRES DU PCT

Pour qui sonne le glas?

Elle était très attendue, cette décision prise par le bureau politique du PCT! D'ailleurs, l'un des points d'achoppement qui divisent le parti à l'heure actuelle, était bien celui de l'organisation du congrès que d'aucuns voulaient extraordinaire. Finalement, le bureau politique a tranché en faveur d'un congrès ordinaire. Reste au comité central qui se réunira du 11 au 13 octobre, d'entériner ou pas cette décision prise sous fond de tensions et de divisions au sein de cette formation politique qui tenait, il y a huit ans, du 21 au 25 juillet 2011, son 6e congrès extraordinaire baptisé: congrès d'ouverture, sur le thème: «Dans la paix, la stabilité et la cohésion, engageons-nous dans un esprit d'ouverture à revitaliser le Parti congolais du travail, en vue de contribuer à la modernisation du Congo».

C'était un congrès historique, par l'ampleur de l'ouverture faite aux cadres et militants venus d'autres partis et associations politiques qui avaient intégré le PCT., notamment ACOSS de Léon Alfred Opimbat; Agir pour le Congo dont Henri Ossebi était le coordinateur; PJR de Denis Christel Sassou-Nguesso, etc.

Un nouveau secrétariat permanent avait été élu, pour un mandat de cinq ans, par vote à main levée *«debout, par acclamations nourries»,* avec Pierre Ngolo, comme secrétaire général, André Massamba, comme adjoint. De l'ancienne équipe permanente, seul Michel Ngakala a sauvé sa tête, en étant reconduit à son poste. Cinq ans après, pourquoi le PCT n'est-il pas allé à un congrès ordinaire, conformément à ses textes fondamentaux?

Le PCT n'a réussi à tourner, définitivement, la page de la crise qui l'affectait depuis le fameux débat de la refondation qui avait vu s'affronter deux courants en son sein, jusqu'aux tendances de ses responsables les plus en vue animant des associations privées, au détriment de l'animation du parti.

Le 6e congrès extraordinaire avait remis les pendules à l'heure, en débarrassant les responsables du secrétariat permanent de la double appartenance aux hautes fonctions de l'Etat et du parti. Ce que les autres reprochent actuellement à Pierre Ngolo qui cumule la présidence du Sénat, de secrétaire général du parti et de président par intérim de la majorité présidentielle, ainsi que Juste Bernardin Gavet, secrétaire permanent du Conseil national consultatif de la Jeunesse et premier secrétaire de la FMC.

L'équipe du secrétariat permanent est composée de cadres qui devraient se consacrer au seul fonctionnement et à l'animation de la vie du parti.

Quelques membres du bureau politique

Le parti fondé par Marien Ngouabi se dirige, lentement, vers son congrès ordinaire. Il voudra apprécier le bilan de ses dirigeants, adapter sa ligne politique par rapport au nouveau contexte et renouveler ses instances dirigeantes. Mais pour qui sonne le glas?

Avec toutes les querelles, les contradictions et débats que le PCT a eus, il n'était pas possible de préparer le parti à aller au congrès. Un congrès ordinaire suppose la présentation du bilan des huit années de gestion du parti. Cela doit partir des comités, jusqu'au bureau politique, en passant par les fédérations, avant d'atterrir au comité central.

Pour le bureau politique, ce congrès sera celui du cinquantenaire. Car, le PCT a été créé le 31 décembre 1969. Il va célébrer ses 50 ans en décembre prochain. *«Nous nous sommes parlés sans tabous. Tous les différends ont été aplanis. Nous pouvons donc aller au congrès dans la discipline. Nous avons pris la décision de restaurer le prestige de notre parti. Le bureau politique est tombé d'accord sur la nature du congrès après de longs débats et de longs échanges empreints de camaraderie. Par rapport à ce que nous avons vécu ce dernier temps qui donnait à penser qu'il y avait problème au sein du PCT, notamment la nature du congrès, tout a été aplani, nous allons droit vers le cinquième congrès ordinaire»*, a fait savoir Serge Michel Odzoki, porte-parole du PCT.

Et d'ajouter: *« Toutes les questions ont été abordées. Même celles liées au cumul. Comme c'était l'une des recommandations du 6e congrès extraordinaire, lors du 5e congrès, le point sera fait de l'exécution de ces recommandations et les congressistes statueront sur la gestion du parti. Nous allons faire au prochain congrès l'évaluation de toutes les recommandations et c'est à l'issue de cela que nous apprécierons, que nous verrons ce qu'il faut faire, s'il faut reconduire ou pas. Donc, plus de débats, plus de discussions stériles autour du problème de cumul. Si on prend l'image d'un fleuve dont le cours d'eau déborde du lit, aujourd'hui on peut dire que tout est revenu dans l'ordre et que c'est unis que nous allons vers le cinquième congrès ordinaire».*

Les militants du Pct

Pierre Ngolo a reconnu que la route du PCT vers son 5e congrès ordinaire connaît une agitation fébrile. *«Nous devons aller au congrès dans la discipline, l'unité et la cohésion. Tous préoccupés par la détermination à faire du congrès du cinquantenaire du PCT un grand rendez-vous qui conforte le rassemblement et la mobilisation des forces autour du président de la République»,* avait-il exhorté à l'ouverture de la 17e réunion du bureau politique.

Il s'est réjoui du climat qui a prévalu pendant la réunion. *«Tout s'est passé conformément à la règle qui régit notre parti. Sans complaisance, nous nous sommes fait des observations, et en toute responsabilité, nous avons tiré les conséquences de l'échange militant entre camarades. Tous, nous avons pris la résolution de redonner au PCT son prestige de plus grand parti politique de la République»,* a-t-il dit.

Le secrétaire général du PCT a donc sonné la fin de la recréation. *«Je dois ici féliciter tous les membres du bureau politique et dire qu'il n'y a plus de zizanie; que partout la base du parti doit travailler, se conforter conformément à la ligne telle que vient de la repréciser la dix-septième réunion ordinaire du bureau politique. Cette ligne nous engage sur la tenue du cinquième congrès ordinaire du PCT, congrès du cinquantenaire, dans la discipline, l'unité et la mobilisation de tous»,* a-t-il affirmé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Cette Chine-là

La République populaire de Chine a célébré lundi dernier les 70 ans de sa fondation. Le gotha de ce que Brazzaville compte de sommités officielles a été convié dans un grand hôtel de la place pour partager le pot de l'amitié avec les officiels chinois. Le discours de l'ambassadeur Ma Fu Lin pour l'occasion a été un modèle d'éloges pour cette Chine qui se glorifie, à juste titre, d'avancées époustouflantes en moins d'un siècle.

Les Congolais conviés ont applaudi avec enthousiasme, bu et mangé pour saluer la coopération congolo-chinoise appelée, nous le disons en page 4, à relever de plus grands défis encore à l'avenir. Un film a été projeté aussi sur les réalisations accomplies par un pays qui, à terme, offrira *«d'importantes opportunités au monde entier et d'énormes contributions au progrès de l'humanité».*

Même en des termes diplomatiques, on ne saurait mieux souligner que la Chine entend dépasser les réalisations qui font d'elle, jusqu'ici, deuxième ou troisième en de nombreux secteurs, pour être une première puissance reconnue. L'autre jour, à la télévision française, un commentateur soulignait qu'aujourd'hui 3 objets sur 5 fabriqués dans le monde, sont chinois. Cela va des chaussures aux avions; des machines à outil aux voitures hybrides et aux ordinateurs.

Grands exploits assurément, qui ne relèguent pourtant pas au second plan les besoins vitaux des Chinois. Car ces progrès ont été accomplis en faveur du peuple chinois en premier: l'éducation, la santé et l'alimentation. C'est d'abord pour sa population que la Chine a fait ses grands bonds en avant, salués par tous, même par ceux qui se torchent le nez sur la question des libertés et des droits de l'homme. Laissons de côté ces controverses et penchons-nous, nous Congolais, sur ce que nous pourrions tirer de la coopération avec la Chine.

La question est : pourquoi, en 55 ans d'amitié multiforme, le Congo n'a-t-il tiré aucun bénéfice patent du contact avec la Chine? Pourquoi, lui qui sait se couper en quatre pour reproduire ici les plus frivoles des modes de l'Occident, ne réussit-il pas à importer le modèle de l'abnégation chinoise sur les berges du fleuve Congo? Pourquoi l'ancien parti unique, aujourd'hui toujours dominant d'ailleurs, ne puise-t-il pas dans l'exemplarité chinoise la voie sur laquelle engager *«les larges masses populaires» ?*

Les contacts sont fréquents entre les deux partis pourtant, mais les velléités de mimétisme ne sont jamais allées aussi loin que le slogan pour les annoncer. Ou les enterrer. La corruption règne chez les militants du parti, au vu et au su des proclamations officielles, mais aucune exclusion n'est prononcée. La concussion et les esprits de clan dominent, et ceux qui s'en émeuvent ne passent pas le cap de la simple posture électoraliste. Le limogeage récent de la ministre Ingani semble ne procéder que de la gêne de ses propos sur la place publique. Pas d'une sincérité à *«faire autrement désormais».* Sinon des têtes seraient tombées avant, et d'autres auraient suivi après.

La Chine montre au moins la voie de bien faire pour ceux qui veulent. Nous sommes à la traîne, quêtant la moindre subvention même pour mettre une patate douce en terre. Nous passons de bienfaiteurs en paternalistes et ne remuons aucun cocotier pour faire prendre le pli de l'orgueil régénérateur à ceux qui doivent nous nourrir, nous soigner ou nous alphabétiser.

Albert S. MIANZOUKOUTA

LOISIRS

Validation de la politique nationale de développement durable et responsable

La ministre du Tourisme Arlette Soudan-Nonault a procédé le 1er octobre dernier à l'ouverture de l'atelier de validation de la politique nationale de développement durable et responsable du secteur des loisirs en République du Congo. Pour adopter le projet de document élaboré par le consultant international, dont les principes s'articulent autour de la concertation, du partenariat, le renforcement des capacités et la prise en compte des solutions distinctives pour faire face aux grands défis du développement. C'était en présence de Maleye Diop, représentant résident du PNUD.

Le Congo dispose d'un potentiel naturel inestimable à son développement dans le secteur des loisirs, a indiqué le représentant résident du PNUD. Pour cela, *«Il est important de disposer d'une bonne stratégie pour mieux l'exploiter au bénéfice de l'économie nationale et des populations»*, a-t-il dit.

Ce document vient compléter celui du tourisme adopté en 2017. Il tient compte de toutes les formes de loisirs, socioéducatifs, sportifs, artistiques, ludiques, socioculturels, divertissement marchand. En clair, de toutes les activités se rapportant à l'occupation du temps libre des citoyens.

La politique nationale des loisirs soumise à la validation vise comme objectif, la promotion du développement des loisirs sains en République du Congo à travers une meilleure implication des différents acteurs du secteur. Elle est orientée essentiellement vers quatre axes: la mise en place d'un cadre institutionnel et juridique des activités et structures de loisirs; la création d'une industrie de loisirs, pourvoyeuse d'emplois décents et durables qui prend en ligne de compte la dimension genre et jeunesse; la généralisation de l'accès du plus grand nombre de citoyens aux loisirs sains, à moindre coût et sécurisés, ce qui conduira vers la mise sur

La photo de famille

(Suite en page 4)

COMMEMORATION

Les 70 ans de fondation de la République populaire de Chine: progrès de géant et prospérité partagée

La République populaire de Chine a célébré le 70e anniversaire de sa fondation. A Brazzaville, cet événement a été marqué par une réception offerte lundi 1er octobre dernier par l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, aux hauts fonctionnaires, au corps diplomatique, aux représentants des Nations Unies. Ainsi qu'à la communauté chinoise résidant au Congo. L'Etat congolais a été représenté par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba. Le diplomate chinois a rappelé que cette année marque le 55e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo *«Au cours de ces 55 ans, la Chine et le Congo ont partagé ensemble bonheur et malheur, et leur coopération amicale continue à porter de bon fruits»,* a-t-il rappelé.

Ma Fulin, au second plan, pronançant son allocution

L'ambassadeur a fait un bref rappel historique des 70 ans de fondation de la République populaire de Chine: *«En 70 ans, le peuple chinois a accompli le progrès histortique d'être débout et aisé à être puissant, et est venu à la rencontre de la belle perspective de la réalisation du grand renouveau de la nation chinoise. Aujourd'hui, la Chine est devenue la deuxième économie, le plus grand pays industriel, le plus grand acteur de la commercialisation des marchandises et le plus grand détenteur des devises internationales dans le monde. Elle a également eu de riches exploits dans le domaine des technologies de pointe telles que, la navigation spatiale avec équipage, l'exploration de la lune, la science quantique, l'exploration en haute mer etc…».*

Il a indiqué que la vie du peuple a été sensiblement améliorée, les droits de l'homme plus protégés et la démocratie socialiste se perfectionne de jour en jour.

«En 70 ans, la Chine s'intègre de plus en plus dans le monde, par ses efforts de protéger la paix mondiale, de promouvoir le développement en commun et de participer activement à la gouvernance mondiale. Elle a fourni se sagesse et ses projets dans la résolution des questions de l'humanité…. Après de longues pratiques et expériences, le peuple chinois a réussi, sous la direction du Parti communiste chinois, à tracer une voie de développement adaptée à la situation du pays, qui est le socialisme à la chinoise » a-t-il dit.

Des participants à la cérémonie

La Chine, a-t-il poursuivi, ne ménagera aucun effort pour marcher vers un pays socialiste prospère, démocratique, civilisé, harmonieux et beau d'ici le milieu du 21e siècle.

«Il revient donc à reconnaitre que le développement de la Chine offrira d'importantes opportunités au monde entier et d'énormes contributions au progrès de l'humanité».

Le diplomate chinois a loué l'excellence des relations entre la Chine et le Congo. Des visites réciproques effectuées dans les deux pays par des hautes autorités des deux pays.

Il a également relevé que la coopération pragmatique des deux pays dans divers domaines a promu le développement durable du Congo et a renforcé l'approfondissement de l'amitié entre les deux peuples.

Cette année, a-t-il indiqué, *«la Chine et le Congo ont réalisé la restructuration de la dette, une étape propice à la signature de l'accord de Facilité élargie de crédit entre le FMI et le Congo».* Ce qui, selon lui, est favorable à la relance du développement socio-économique du Congo. *«Il y a 15 jours que le 5e Forum Investir en Afrique, co-organisé par le Gouvernement congolais, le ministère chinois des Finances, la Banque de développement de Chine et la Banque mondiale s'est clôturée avec succès à Brazzaville».*

La Chine et le Congo approfondiront davantage leur coopération réciproque dans le cadre de l'initiative *«la Ceinture et la route»* et porteront le partenariat stratégique global sino-congolais à un nouveau palier, a promis le diplomate.

Pascal AZAD DOKO

SANTE

Clément Mouamba a lancé la campagne de distribution des moustiquaires imprégnées

Plus de trois millions de moustiquaires imprégnées vont être distribuées à la population. La campagne de distribution de masse de ces moustiquaires a été lancée par le Premier ministre, Clément Mouamba, le 2 octobre à Kintélé. Elle vise à protéger 90% de la population contre le paludisme, un grand problème de santé publique dans le pays.

Clément Mouamba remettant symboliquement un échantillon de moustiquaires imprégnées

Pour la ministre de la Santé, le paludisme est à l'origine de 69,8% des cas de consultations et 64,8 de taux d'hospitalisation. *«Le taux de mortalité qui lui est imputé est chiffré à 18,4%.*

Pour les enfants de moins de 5 ans, la maladie représente 52,8% de causes des consultations externes, 44,1% de causes d'hospitalisations», a fait savoir Jacqueline Lydia Mikolo.

Cette campagne, a-t-elle poursuivi, *«atteindra plus d'un million de ménages à raison d'une moustiquaire pour deux personnes en complément de la disponibilité des médicaments dans les cinquante-deux districts sanitaires».*

Par cette opération, Lucien Manga, représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, a estimé que chaque famille, quelle que soit sa localisation, *«doit recevoir son lot de moustiquaires; que chaque individu l'utilise de manière effective et quotidiennement, mais surtout que les enfants et les femmes enceintes, qui constituent les couches plus touchées, les reçoivent en priorité».*

Il a indiqué que ces moustiquaires imprégnées ne pourront fournir le maximum de leur impact que si elles sont associées aux autres interventions recommandées, notamment la surveillance épidémiologique, l'accès universel au diagnostic et au traitement.

La représentante de Catholic relief services au Congo, Margarett Desilier, pense qu'il est important d'accentuer la sensibilisation de la population à l'importance de disposer de moustiquaires imprégnées pour son bien-être.

L'ambassadeur des Etats-Unis, Todd P. Haskell, a quant à lui réitéré le soutien de son pays pour accompagner le Congo à assurer le bien-être de sa population.

KAUD

EDUCATION

Des kits scolaires à plus de 1000 écoliers à Talangaï

Créée il y a trois ans, la Fondation Ingani Fiston qui agit en faveur des couches vulnérables pour promouvoir l'égalité des chances, a fait, samedi 29 septembre dernier, un don de kits scolaires à plus de 1000 écoliers des quartiers 61 et 62 à Talangaï, sixième arrondissement de Brazzaville. Valeur totale: 7 millions de francs CFA. La cérémonie s'est déroulée en présence des parents d'élèves et des deux chefs de quartiers concernés.

Depuis sa création, à la veille de chaque rentrée scolaire la fondation a toujours fait le même geste. Elle est très active dans le secteur de l'éducation, pour pouvoir contribuer directement à l'encadrement scolaire des enfants.

Dans son allocution, le président de la Fondation éponyme, tout en soulignant le sens de son geste, a indiqué que la Fondation avait pour mission de soutenir les Congolais dans le domaine de la santé, la culture, le sport, l'éducation et la formation qualifiante. *«Notre fondation ne bénéficie d'aucun soutien financier de qui que ce soit à ce jour. Nous jouons notre rôle de militantisme et de patriotisme. Notre seul objectif est d'accompagner le Président de la République, afin de contribuer à l'avancement du pays»*, a-t-il indiqué.

Il a rappelé que cette cérémonie revêtait un caractère particulier dans ce sens que l'éducation est la clé de la réussite et le meilleur investissement pour l'homme. Le Président de la République disait lors de son allocution en 2018: *«Pour la jeunesse, l'avenir n'est ni dans le grand banditisme, ni dans les comportements déviants. Les jeunes doivent s'imprégner des grands principes de la République».*

Il a relevé qu'en distribuant des kits scolaires à chaque rentrée scolaire, ils entendaient prendre *«une mesure incitative, afin de lutter à la fois contre la non-scolarisation. Cette décision constitue un pas décisif pour l'éducation de nos enfants et une véritable bouffée d'oxygène pour les parents d'élèves, en ce qui concerne la prise en charge de leurs frais de scolarité»*, a-t-il dit.

Remise des kits

S'adressant aux parents d'élèves, le président de la Fondation a indiqué qu'il partage le même souci qu'eux. *«Je sais combien vous tenez à la réussite de vos enfants, et je partage pleinement votre désir de les voir grandir dans les meilleures conditions qui soient. La scolarisation de nos enfants, favorise leur épanouissement personnel et le développement collectif de notre société. Les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain. Il est donc de notre devoir à tous de leur offrir un environnement d'apprentissage sain, ainsi que les outils nécessaires à leur formation».*

Les heureux bénéficiaires ne sont pas restés insensibles à ce geste. Ils ont, tous, remercié le président de la fondation tout en lui demandant de continuer dans cette lancée.

Pascal AZAD DOKO

(Suite de la page 3)

pied de la carte de répartition géographique des infrastructures de loisirs; la promotion, en collaboration avec les ministères compétents, des structures de formation qualifiante dans les métiers des loisirs.

Ce travail, qui a été conduit par un consultant international, s'est décliné en quatre phases principales. D'abord, la réalisation du diagnostic participatif qui a permis de faire le point sur la situation globale actuelle du secteur des loisirs. Ensuite l'élaboration de la politique nationale de développement des loisirs sur la base des données du diagnostic participatif du secteur des loisirs. Egalement l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de la politique nationale des loisirs, qui a permis d'identifier les différentes activités à mettre en œuvre ainsi que les moyens financiers à mobiliser. Et, enfin, l'élaboration du plan d'action de développement des loisirs qui propose et planifie les actions à mettre en œuvre pour le développement durable et responsable du secteur des loisirs au cours des cinq prochaines années.

Le PNUD s'est engagé à accompagner le Gouvernement dans l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan d'action pluriannuel. *«C'est dire que le développement durable et responsable du secteur des loisirs offre une opportunité de diversification de l'offre touristique du pays grâce à la valorisation du riche patrimoine naturel et culturel du Congo. Ce secteur représente par conséquent une opportunité pour la création d'emplois et une source de croissance durable»*, a expliqué Maleye Diop.

Il a réaffirmé l'engagement du PNUD pour continuer à porter la mise en œuvre du plan d'action qui sera issu de cette stratégie nationale.

Pour sa part, la ministre s'est dite convaincue qu'avec l'apport et l'enrichissement de tous les participants, son département ministériel disposera d'une bonne politique nationale, d'une stratégie et d'un plan d'action de développement durable et responsable du secteur des loisirs, qui répondra aux attentes et aspirations des populations. Et pour lesquels *«nous bénéficierons de l'appui et de l'accompagnement des investisseurs et des bailleurs de fonds»,* a déclaré Arlette Soudan Nonault.

A noter que les travaux de cet atelier ont été clôturés le 2 octobre, au ministère des Affaires étrangères.

Cyr Armel YABBAT-NGO

MÉDIA

Le nouveau bâtiment de Radio Congo Pointe-Noire inauguré

C'est depuis le 26 août 2018, que la radio diffusion publique départementale de Pointe-Noire construite en 1968 a cessé d'émettre. Et pour cause: construite sur un terrain marécageux, le plancher abritant la cabine technique et la régie s'était effondré, entraînant dans sa chute tout le matériel. Comme solution, le bâtiment de l'ancienne Ecole paramédicale Jean-Joseph Loukabou situé avenue Charles De Gaulle, réfectionné, a été affecté à l'antenne Radio Congo de Pointe-Noire.

La cérémonie de remise officielle de ce bâtiment réhabilité a eu lieu le 27 septembre 2019, sous le patronage de Thierry Lezin Moungala, ministre de la Communication et des médias. En présence de quelques autorités locales, dont Jean François Kando, député-maire de la ville de Pointe-Noire.

Après une année de chômage, les agents de Radio Congo Pointe-Noire ont repris le chemin du travail. Les problèmes techniques sont désormais finis.

La coupure du ruban symbolique a été faite par le ministre de la Communication et des médias et porte-parole du Gouvernement sous un tonnerre d'applaudissements.

Modeste Elenga, directeur général de Radio Congo, a remercié à cette occasion les autorités qui ont mis la main à la pâte pour que soit relancée Radio Pointe-Noire. *«Merci au préfet du département de Pointe-Noire pour avoir bien voulu mettre à la disposition du ministère de la Communication ce bâtiment qui appartenait à l'Ecole paramédicale Jean Joseph Loukabou. Merci également aux agents de Radio Congo Pointe-Noire pour leur courage, car ils étaient toujours présents sur l'ancien site avec l'espoir de répondre un jour le travail. Cette attente a duré une année. Ces travailleurs ont été dignes. Ils se sont comportés en responsables, même au temps fort de désespoir»,* a-t-il déclaré.

Puis s'en est suivie la visite guidée des nouveaux compartiments de la maison de la Radio sous la conduite d'Excellent Lazard Mavoungou, directeur départemental de Radio Pointe-Noire.

Alphonse Doumbi, journaliste à Radio Congo Pointe-Noire, n'a pas caché sa joie. *«Ce jour restera marqué dans notre mémoire collective. Nous étions habitués à travailler tous les jours, et, tout d'un coup, nous avons cessé. Rester à la maison pendant une année sans rien faire n'est pas chose aisée. C'est vraiment gênant. Nous remercions les autorités qui ont tout fait pour nous sortir de cette hibernation».*

Pour rappel, Radio Congo Pointe-Noire émet sur la fréquence modulée de 90.5

Après la cérémonie d'inauguration du nouveau bâtiment de Radio Pointe-Noire, le ministre Thierry Lezin Moungala a visité Télé Congo Pointe-Noire. Celle-ci a connu un arrêt de travail pendant six mois. La foudre ayant abimé l'émetteur. Là aussi, avec l'installation des nouvelles machines et du nouveau émetteur, les activités ont redémarré.

La coupure du ruban

Une vue du bâtiment refectionné

Equateur Denis NGUIMBI
(Sur les notes de Madocie Déogratias MONGO)

ASSOCIATION ACCÈS DROIT POUR TOUS (ADPT)

Un séminaire de formation à l'endroit des étudiants en Master

L'association Accès droit pour tous (ADPT) a organisé du 30 septembre au 1er octobre 2019, au siège Perspectives d'Avenir, un séminaire de formation à l'intention des étudiants en Master droit de l'Université Marien Ngouabi. *«La qualification juridiques des faits saisis par le droit»*, tel était le thème de cette formation, ouverte par Mme Aline Emma Nkoua, présidente de la deuxième chambre civile, près le tribunal de Grande Instance de Brazzaville.

Depuis sa création en 2018, l'ADPT s'est donnée pour tâche de vulgariser les droits et devoirs des citoyens. Une mission qui incombe, en réalité, à l'Etat et prescrite dans la Constitution du 25 octobre 2015 dont les articles 25, 28 et 29, font à l'Etat, l'obligation de garantir aux citoyens le droit à la culture et à l'éducation, l'accès à l'enseignement et à la formation ainsi que le droit à l'information et à la communication.

C'est dans ce sens que l'ADPT accompagne l'Etat et s'attèle à offrir aux moins nantis la connaissance de leurs droits et devoirs, faciliter leur accès à la justice et développer l'éveil juridique des populations.

Ce séminaire destiné aux étudiants en Master droit à l'Université Marien Ngouabi, leur a permis de s'imprégner davantage de la pratique judiciaire, les grands principes d'organisation et de fonctionnement des organes judiciaires, les démarches préalables à une instance en justice, le rôle de chaque acteur et auxiliaire de justice.

Mme Aline Emma Nkoua a estimé que l'organisation judiciaire et les procédures doivent être comprises et intériorisées, pour que *«les justiciables soient rassurés et puissent comprendre qu'un procès n'est pas un jeu de hasard, ou encore ce puits sinueux de juges corrompus, mais bien une science dont la maîtrise peut mettre un terme à toutes les déviances, et permettre à notre société d'avoir des repères sûrs pour sa quête perpétuelle vers son devenir et son être dans les sphères économique, social et culturel».*

Elle a invité les participants à tirer profit de ce corps de juristes et magistrats chevronnés qui ont tenu à mettre toute leur expérience à leur disposition pour qu'au terme de cette formation, les méandres des faits juridiques n'aient plus aucun secret pour eux.

Après l'ouverture des travaux

Et d'ajouter: *«Il sera temps pour vous de prendre le relai pour une large diffusion à vos collègues, vos amis, vos voisins, vos parents, et tous ceux qui viendraient se référer à vous, ce sera à vous de leur indiquer la voie à suivre car maîtrisant le fait juridique et la procédure judiciaire».*

L'appréhension par la population des normes et procédures juridiques, a-t-elle poursuivi, *«doit se refléter de manière tangible et l'accès au droit que le législateur a érigé en principe ne doit pas être une gageure mais devenir une réalité. Ce n'est qu'à ce moment précis que cette formation aura atteint son objectif»*.

A noter que l'ADPT a pour ambition d'informer les citoyens sur leurs droits et devoirs, de les accompagner dans la prévention et le règlement des conflits qu'ils peuvent connaître dans la société.

Elle œuvre à la sensibilisation juridique de la population et la vulgarisation des droits. Elle se propose de: faciliter l'orientation des citoyens vers les services juridiques; développer l'éveil et le reflexe juridique; dispenser des formations d'éducation aux droits de l'homme et organiser périodiquement des sessions de formation continue au profit des acteurs de justice et étudiants en droit.

KAUD

Coup d'oeil en biais

Passer un examen oui, mais où garder son sac ?

Les gardiennages de fortune des sacs pour candidats aux différents concours d'entrée dans les écoles et instituts de l'Université Marien Ngouabi. L'opération a démarré depuis le début du déroulement des différents concours commencés le 24 septembre dernier, à Brazzaville. Chaque postulant veut sécuriser son sac moyennant 100 francs CFA. Il existe plusieurs gardiennages gérés par des étudiants habitant le campus. Les responsables de ces services remettent des tickets aux propriétaires des sacs et objets gardés. Le paiement s'effectue au retrait de l'objet, à la fin des épreuves. Jusqu'à présent, aucune plainte n'a été enregistrée par les candidats.

L'amphithéâtre Antoine Ndinga Oba en piteux état

Inauguré par le Président de la République en 2015, quatre ans plus tard, l'amphithéâtre a perdu son éclat. On y voit des graffitis sur les murs, à l'intérieur comme à l'extérieur, les sièges sont arrachés et à certains endroits du plafond, on observe des vides, avec pour conséquences pendant la saison des pluies, l'eau qui suinte et abîme le bâtiment, dérangeant les étudiants. L'amphithéâtre Antoine Ndinga Oba, ce sont 1600 places.

Les candidats aux différents concours d'entrée sans reçus

Les candidats passent des jours entiers à la Scolarité centrale, à l'Ecole normale supérieure (ENS) de l'université Marien Ngouabi. Le reçu est une condition pour concourir. Malheureusement, tout est concentré à la scolarité centrale. Au regard du grand volume de travail pour traiter ces dossiers, il y a urgence à abattre plus de travail !

Drame de CHACONA: Les parents des victimes réclament toujours l'indemnisation

L'audience du procès en appel dans l'affaire des treize jeunes morts dans le PSP de CHACONA, ouvert le 1er octobre dernier, n'a concerné que les intérêts civils. Les parents des victimes réclament toujours l'indemnisation. Le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, qui avait condamné les six auteurs, tous des policiers, à des peines diverses pour homicide volontaire et non-assistance aux personnes en danger, s'était déclaré incompétente pour statuer sur l'indemnisation des victimes. Le tribunal avait condamné le 8 mars 2019 le commissaire principal de CHACONA à deux ans d'emprisonnement ferme assorti de deux cent cinquante mille francs CFA d'amende et son adjoint à trois ans d'emprisonnement ferme plus une amende de trois cent mille francs CFA. Trois autres policiers avaient écopé de douze mois d'emprisonnement ferme. L'unique femme policière poursuivie pour cette affaire avait été condamnée à une année d'emprisonnement avec sursis, plus une amende de cent cinquante mille francs CFA.

Une journée de réflexion sur la relance de l'économie

L'annonce a été faite par Fabus Mbeh, coordonnateur national de la plateforme Think tank, le 30 septembre dernier à Brazzaville, lors d'un point de presse. La tenue de cette journée en novembre prochain, permettra de créer un cadre de concertation public-privé, afin d'améliorer l'environnement des affaires et de conduire l'opinion nationale à comprendre que le secteur privé est une source de croissance, créateur de richesse et d'emplois. La journée sera placée sous le thème: *«Apport du secteur privé dans la relance de l'économique du Congo ».*

Les douaniers en formation pour la maîtrise du fonctionnement des scanners à palettes

Les agents de l'administration douanière venus des divisions de Brazzaville et de Pointe-Noire se forment pendant quatre jours sur l'utilisation des appareils conventionnels à rayon X nouvellement installés aux aéroports des deux villes et au beach pour contrôler les bagages à petit format. Selon Arsène Ndaba, responsable scanner à COTECNA (société organisatrice de la formation), les machines acquises faciliteront les procédures de travail du douanier pour mieux lutter contre la fraude. Les douaniers en formation apprennent, entre autres, le processus basique des scannages et les notions de sûreté avant utilisation.

Une fille-mère tente de se donner la mort à Talangaï

Une fille-mère de 20 ans a tenté de se donner la mort en début de semaine à Talangaï, dans le sixième arrondissement de Brazzaville. Elle vivait au domicile de son copain, mais ce dernier l'a ramené chez ses parents pour mauvais comportement, selon lui. Elle est revenue chez celui-ci et a tenté de se donner la mort en buvant de l'eau de Javel, suscitant une vive émotion à travers le quartier.

Le cœur des syndicalistes balance toujours entre la grève et la négociation

La question de la bourse secoue les syndicats des enseignants prestataires et bénévoles qui, malgré leur appel à la reprise des cours, donnent l'impression d'être épuisés à poursuivre d'interminables négociations avec le Gouvernement. De même qu'ils ont lancé un appel pressant à leurs adhérents pour qu'ils reprennent le chemin de l'école et renouent avec la craie, ils ont lancé tout aussi un cri d'alarme au Gouvernement, pour qu'il apure leurs arriérés de bourse absolument. La coordination des diplômés des écoles professionnelles (CDEP), par exemple, dit attendre jusque fin octobre pour voir si ses desiderata seront pris en compte.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

FREQUENCES

Favoriser l'avancement des télécommunications

A travers l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) et sous l'égide de l'Union internationale des télécommunications, a abrité, du 30 septembre au 4 octobre 2019, l'atelier de notification des assignations de fréquences et le séminaire régional de formation sur l'utilisation du logiciel de gestion du spectre pour les pays africains francophones. Ces évènements ont été une initiative conjointe de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE). Les travaux de lancement ont été présidés par Benjamin Mouandza, directeur des ressources en fréquences de l'ARPCE, en présence de Jean-Jacques Massima-Landji, représentant de l'UIT de l'Afrique du centre et Madagascar. L'objectif de l'atelier: renforcer les capacités en matière de gestion du spectre des fréquences et de promouvoir l'accès des populations aux technologies numériques actuelles...

Les organisateurs et les participants

Ces assises ont regroupé des experts du domaine des fréquences venues de quinze pays africains francophones: le Sénégal, le Mali, le Burkina-Faso, le Bénin, Sao Tomé et Principe, la République Démocratique du Congo, le Togo, Djibouti, le Gabon, le Tchad, la République Centrafricaine, le Burundi, le Congo, le Cameroun et la Côte d'Ivoire. Ces experts ont contribué à la mise en place de l'initiative des politiques et de régulation pour l'Afrique digitale (PRIDA). Ces formations visent à faciliter la gestion des actions en lien avec le processus d'assignation et de notification des fréquences radioélectriques des pays de l'espace francophone. Peu coûteux, ce logiciel est extrêmement complexe, avec de nombreuses fonctions techniques qui nécessitent une initiation préalable.

Dans l'optique de tirer parti du potentiel des TIC et de réduire la fracture numérique entre les peuples, en profitant des avantages de l'accès au haut débit, le continent africain a le devoir d'exceller en matière de gouvernance de l'internet. La volonté des décideurs et des autres acteurs est de développer de façon efficiente les communications électroniques en Afrique.

Ouvrant les travaux, Benjamin Mouandza a souligné que la croissance des TIC en Afrique a été phénoménale ces deux dernières décennies, tout particulièrement dans le secteur mobile. On note par exemple que de 2000 à 2007, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile a été multiplié par 20 voire plus, avec environ 229 millions de nouveaux abonnements, justifiant ainsi l'attribution de fréquences additionnelles ainsi que l'optimisation de leur usage à travers les bonnes pratiques internationales attendues de ce séminaire. *«Conformément à ses missions de promotion des secteurs régulés, l'ARPCE ne ménagera aucun effort pour contribuer, dans la mesure du possible, à l'amélioration de la qualité des services offerts par les opérateurs»*, a-t-il promis.

Jean-Jacques Massima-Landji a dégagé la portée de telles formations sur la gestion des fréquences. *«Le problème qui se pose est celui de la gestion efficace des fréquences à l'ensemble des pays, qui n'ont pas de traité entre eux, qui fait en sorte que chaque pays ait de basses fréquences pour être assignées à des services précis. Ces fréquences font l'objet d'une mise à jour permanente. Quand on affecte une fréquence, celle-ci doit être notifiée dans la base des données mondiales. Dans les pays africains, on a constaté une faiblesse du niveau de notification»*, a-t-il souligné.

«Les fréquences sont bien attribuées dans les pays, mais quand on regarde le registre international, il y a très peu de notifications qui sont faites, ce qui permet de dire qu'il faut renforcer les capacités de manière à ce que l'ensemble de ces pays arrive à un taux de près de 90 %. On fait des conférences mondiales pour affecter les fréquences à tous les pays du monde entier. Il ne faudrait pas qu'un service utilise une fréquence qui est prévue pour un autre service. La problématique du Congo, c'est d'avoir 90 % du taux de notification comme les autres pays. Pour l'heure, il y a à peine 30% de notification. Cela veut dire qu'il y a 70 % qui sont encore alloués au Congo, qui ne sont pas déclarés au niveau international», a fait savoir Jean-Jacques Massima-Landji.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Comment les Universités du numérique entendent-elles promouvoir l'appropriation du numérique par toutes les couches sociales?

Brice MOSSA (Diata, Brazzaville)

INSTITUT MANAGEMENT DE BRAZZAVILLE

Les lauréats ont reçu leurs parchemins de fin de cycle

Le ministre Bruno Jean Richard Itoua, de l'Enseignement supérieur a exhorté les 55 lauréats de la 14e promotion de licence professionnelle à être ambitieux et à viser haut. La cérémonie de remise de diplômes de fin de cycle au titre de l'année académique 2018-2019 de l'Institut management de Brazzaville (IMB) a eu lieu lundi 30 septembre 2019. En présence de Sylvain Yanganbwa Syoge, promoteur-directeur général de l'IMB et de Mme Esther Ndeba, marraine de la 14e promotion.

Le ministre Bruno Jean Richard Itoua entourés des lauréats

L'IMB, a expliqué Sylvain Yanganbwa Syoge, est un établissement d'enseignement supérieur privé chargé de transmettre le savoir dans le strict respect des normes nationales. Dans sa politique de formation, il associe le savoir académique et le savoir professionnel. A travers cette approche, l'Institut entend initier ses apprenants, non seulement aux réalités professionnelles mais aussi à la culture entrepreneuriale, nécessaire pour le développement du Congo.

Le promoteur-directeur général de l'IMB a annoncé aux étudiants qu'une opportunité s'ouvrait à ceux qui désireraient poursuivre leurs études en Master grâce au partenariat avec l'African university of management du Gabon sur la délocalisation du Master au Congo.

Mme Esther Ndeba, quant à elle, a demandé aux lauréats de chercher un emploi pour mettre en pratique toutes les connaissances acquises pendant la formation. Car, l'étape franchie n'est pas la dernière. *«Quel que soit votre niveau de responsabilité, vous devez toujours servir loyalement et honnêtement, car servir c'est s'offrir son temps, se donner de l'espoir, honorer sa parole et attendre en retour, faire preuve d'une action noble et désintéressée»*, a-t-elle confié .

La nation congolaise, selon le ministre Bruno Jean Richard Itoua déploie des efforts importants pour moderniser le secteur du pays. Cela ne pourra se faire si cette nation ne dispose pas de ressources humaines de qualité. Le sous-secteur de l'Enseignement supérieur travaille ardemment à répondre à ses besoins de modernisation de la société. Il a aussi rappelé que la présence à cette cérémonie s'inscrivait dans le cadre de l'accompagnement et de l'encouragement à tous les établissements d'enseignement supérieur à condition qu'ils exercent leurs missions avec rigueur dans le respect des normes nationales et dans le respect des standards internationaux les plus exigeants. Le ministre a rassuré que le promoteur-directeur de l'IMB aura son agrément définitif parce que l'établissement répond aux différentes normes. Bruno Jean Richard Itoua a exhorté les lauréats à rester pugnaces, à être persévérants dans la recherche de l'emploi et exceller dans le travail. Il leur a demandé de s'imposer des valeurs, de ne pas avoir peur de viser haut, d'être ambitieux.

Au nom de tous les lauréats, une lauréate majeure de la promotion a promis au ministre de l'Enseignement supérieur et au promoteur directeur de mettre en pratique toutes les connaissances acquises durant leur formation.

Le ministre Bruno Jean Richard Itoua a ensuite eu droit à une visite guidée de l'établissement. Créé en 2013, l'IMB a déjà formé 13 générations d'étudiants qui poursuivent des carrières dignes et d'intérêt. Il compte des créateurs des PME ainsi que des managers en service dans les entreprises, administrations publiques et organisations sociales.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

SCIENCES

Intégrer le centre d'excellence d'Oyo à l'UNIDO

Au cours d'une entrevue le 25 septembre dernier, Marco Rotondi, directeur général de Eni Congo a encouragé Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, à envisager la candidature du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (UNIDO) en vue de l'intégration et la reconnaissance du centre d'excellence d'Oyo comme centre de référence du partenariat UNIDO-CEEMAC.

Marco Rotondi et Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou

Marco Rotondi a expliqué que l'UNIDO, en partenariat avec les communautés économiques régionales et leurs états membres, a mis en place le réseau mondial des centres régionaux pour l'énergie. Il en ressort que la Communauté économique des états de l'Afrique centrale (CEEMAC) ne dispose pas d'un centre pour faire parti du réseau des centres en partenariat avec l'UNIDO. Le centre d'excellence d'Oyo, a-t-il affirmé, représente donc une opportunité évidente pour être la référence qui permettrait au Congo et aux autres pays d'être le centre de référence pour un partenariat avec l'UNIDO.

Ces centres visent à établir un équilibre entre la demande et l'offre du marché en produits et services liés aux énergies durables et aux technologiques climatiques en s'attaquant aux actions visant à accroître la création de valeur des investissements sur le marché intérieur. Il a aussi été question lors de cette audience, d'intéresser les chercheurs tant juniors que seniors avec la contribution de l'ENI Congo, du ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique et celui de l'Enseignement supérieur.

Le directeur général de ENI Congo a informé le ministre que les travaux de construction du centre d'excellence d'Oyo sont avancés à hauteur de 75 %. *«Les structures sont là, les bâtiments sont terminés et nous sommes venus ici pour voir comment rendre le centre vivant en collaboration avec le ministère de la Recherche scientifique et l'université Marien Ngouabi, pour l'amener au niveau international et promouvoir la recherche sur les énergies renouvelables»*, a-t-il souligné. Il a dit espéré démarrer les activités l'année prochaine, car, ENI en est maintenant à l'étape d'équiper les différents bâtiments ainsi que les laboratoires.

L'objectif général du centre d'excellence d'Oyo est de contribuer à la création d'un environnement national propice à la promotion des énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique afin d'augmenter l'accès aux services modernes d'énergie et améliorer la sécurité énergétique.

A.N'K-K.

CONGO-BANQUE MONDIALE

Evaluer et faire le point sur l'évolution du PADEC au Congo

La coopération entre la Banque mondiale et le Congo a permis la mise en place du Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (PADEC). Ce projet qui suit son cours normal nécessite une attention soutenue des pouvoirs publics. C'est l'objet de la rencontre du vendredi 27 septembre 2019 entre la ministre Yvonne Adélaïde Mougany, des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel avec la délégation de la Banque mondiale conduite par Lorenzo Bertolini, en présence de Benoit Ngayou, coordonnateur de ce projet.

Pendant la séance de travail

Les échanges entre les deux parties ont tourné autour des modalités pratiques de financement du PADEC, à travers les opérateurs économiques congolais qui sont les véritables artisans dans sa mise en œuvre. Mais ces derniers doivent se structurer avec un cadre juridique adéquat pour bénéficier de l'appui financier du PADEC et de la Banque mondiale.

Pascal BIOZI KIMINOU

ARME NUCLEAIRE

Le Pape François rappelle sa vision

Le monde se souvient et continue de faire bon usage de la lettre encyclique du Pape François sur la sauvegarde de la planète terre; notre «Maison commune». Publié au Vatican en 2015, ce texte condense assurément la vision du Saint-Père sur le souci de préserver l'environnement, source vitale de l'humanité. Dans la même optique, le Pape a, à l'approche de son voyage en Asie, condamné la bombe nucléaire en affirmant qu'«utiliser l'énergie atomique pour la guerre est immoral». François se rendra notamment en Thaïlande et au Japon dans trois semaines.

Le Pape François bientôt au Japon

L'arme nucléaire fait grand débat ces jours-ci entre les Etats du globe. C'est une question de plus en plus récurrente en Corée, qui a déjà suscité deux rencontres de haut niveau entre le dirigeant nord-coréen Kim Jung-Un et l'Américain Donald Trump. Le même sujet divise l'Iran et les Etats-Unis d'Amérique surtout sous le règne de l'actuel président américain, qui émet des craintes quant aux essais nucléaires iraniens qui autrefois avaient fait réagir les dirigeants de la planète. En France, le pays possédant la cinquième arme nucléaire la plus puissante, 93% des Français pensent que l'atome, d'une manière générale, est un risque.

Avant son voyage apostolique dans les deux pays d'Asie, mais surtout au Japon, pays du «Soleil levant» dont les villes d'Hiroshima et Nagasaki ont connu des ravages en août 1945, lors de la Seconde guerre mondiale, causés par les tout-premiers bombardements atomiques, le Pape a évoqué un autre martyre *«plus humain»*. Le thème du voyage au Japon est axé sur la protection de la vie et de la création. *«Protéger chaque vie»* en est la devise. Une phrase tirée de l'encyclique Laudato Si'.

Dans son encyclique, parlant de la planète, le Pape écrit que *«cette sœur crie en raison des dégâts que nous lui causons par l'utilisation irresponsable et par l'abus des biens que Dieu a déposés en elle. Nous avons grandi en pensant que nous étions ses propriétaires et ses dominateurs, autorisés à l'exploiter. La violence qu'il y a dans le cœur humain blessé par le péché se manifeste aussi à travers les symptômes de maladie que nous observons dans le sol, dans l'eau, dans l'air et dans les êtres vivants. C'est pourquoi, parmi les pauvres les plus abandonnés et maltraités, se trouve notre terre opprimée et dévastée, qui «gémit en travail d'enfantement».*

Le Pape François admire le peuple japonais pour *«son soulèvement intérieur»*, car il est capable de «ressusciter», *«toujours tourné vers l'avenir».* Il souligne qu'en larguant la bombe atomique, un acte *«monstrueux»* avait été commis. Le Pape rappelle qu'*«utiliser l'énergie atomique pour la guerre est immoral».* Son exhortation est de respecter non seulement la dignité de chaque personne, mais également l'environnement, en particulier dans un pays comme le Japon où la menace nucléaire demeure un problème persistant.

Dès son arrivée au Japon, le Pape se rendra à Nagasaki où il prononcera un *«message sur les armes nucléaires»* avant de rendre hommage aux martyrs de la bombe A, tandis qu'à Hiroshima, il participera à *«une rencontre de paix».* Dans la capitale nippone Tokyo, le lendemain, il sera également question du nucléaire. Dans cette ville japonaise, le Pape sera aux côtés des *«victimes du triple désastre»*, du séisme et du Tsunami survenus le 11 mars 2011 dans le Nord-est de l'archipel; une catastrophe naturelle amplifiée par l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima.

Lors de sa visite, le Pape rencontrera les autorités japonaises, notamment le Premier ministre Shinzo Abe et l'empereur, les évêques, d'anciens prêtres missionnaires et les membres de la Compagnie de Jésus. En effet, depuis 1549, année à laquelle arriva dans le pays saint François-Xavier, un des premiers compagnons d'Ignace de Loyola fondateur de l'ordre, les jésuites ont toujours porté un regard privilégié sur le Japon. Lui-même jésuite, le Pape rêvait de pouvoir être missionnaire dans le pays lorsqu'il était séminariste.

Son voyage au Japon qui se déroulera du 23 au 26 novembre 2019 cadre avec son intention de prière pour ce mois d'octobre, avec un élan missionnaire, qui consiste à atteindre les périphéries, les milieux humains, culturels et religieux qui sont encore étrangers à l'Evangile: ce que l'Eglise appelle la missio ad gentes.

Aristide Ghislain NGOUMA

CENTRAFRIQUE

Rentrée parlementaire consacrée aux finances et à la présidentielle

La rentrée parlementaire s'est faite en présence de Firmin Ngrebada, premier ministre, chef du gouvernement et de plusieurs ministres. Le président de l'Assemblée nationale Laurent Ngon Baba a saisi l'opportunité pour appeler l'exécutif à une meilleure gouvernance dans la gestion de la chose publique, notamment financière, sur la question des marchés publics. Cette dernière session parlementaire de l'année 2019 a débuté le 1er octobre dans la capitale Bangui et se terminera le 29 décembre prochain. Les débats gravitent autour de la *«session budgétaire»* et permettront le vote de la loi de finances; mais est aussi très attendue, la question de la prochaine élection présidentielle. En outre, de nombreux projets de lois sont encore en attente et connaîtront leur adoption à l'issue de la session.

Laurent Ngon Baba

«J'ai attiré l'attention pour que le gouvernement et son chef en particulier veille à ce que les hommes d'Etat s'occupent de la fonction d'Etat et qu'on laisse la possibilité aux opérateurs économiques de disposer des moyens nécessaires et d'accéder en priorité aux marchés publics de l'Etat», a expliqué le président de l'Assemblée nationale.

La priorité de cette session est le vote du projet de loi de finances 2020. Cependant, il existe de nombreuses attentes autour de certaines lois, parmi lesquelles, celle relative à l'Autorité nationale des élections, sachant que la prochaine présidentielle est fixée au 27 décembre de l'année prochaine. A entendre le président de l'Assemblée nationale, Il s'agit d'*«une loi organique qui a été soumise par le gouvernement à l'Assemblée nationale». «L'Assemblée nationale a commencé à examiner ces textes et le gouvernement a retiré le texte. Mais il faut préciser que le retrait de ce texte n'impacte pas le fonctionnement de l'Autorité nationale des élections car elle dispose d'un texte de fonctionnement qui est encore en vigueur»*, a-t-il précisé.

Une autre préoccupation au menu de cette session, la loi sur le statut des anciens présidents de la République prévue par l'accord de paix signé le 6 février écoulé à Bangui. Laurent Ngon Baba a fait savoir qu'il est en train d'être initié un texte au niveau du gouvernement en faveur de ceux qui ont occupé la plus haute fonction du pays. Un comité est à pied d'œuvre pour accoucher, enfin, d'un texte qui garantisse le bien-être de cette catégorie de citoyens. Ce texte qui attend d'être soumis à l'Assemblée nationale, a insisté le président de l'institution.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

FORETS ET CLIMAT

Témoignages de deux responsables d'ONG du Congo et du Vietnam

La capitale française a abrité lundi 1er octobre 2019 un colloque sur le rôle des forêts dans les Contributions déterminées au niveau national (CDN). Il était organisé par la Coordination SUD et FERN, dans le cadre des engagements des Etats à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour atteindre l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5°C, tel qu'inscrit dans l'Accord de Paris. En partenariat avec le ministère français de la Transition écologique et solidaire, l'événement a réuni près de 100 participants issus d'ONG françaises et internationales, d'établissements publics (AFD, Expertise France), d'entreprises et institutions publiques françaises et européennes.

Vu Thi Bich Hop et Christian Mounzéo

Les participants sont partis du postulat que la forêt joue un rôle-clé dans la mécanique climatique. Ils sont conscients que pour en assurer une contribution optimale, de nombreux enjeux doivent être pris en compte: préservation des conditions de vie des populations locales, de la biodiversité, etc. La gestion de cette complexité selon eux nécessite une participation étroite de la société civile. Or, dans les pays forestiers tropicaux, espace géographique sur lequel se sont focalisés les débats, la gouvernance forestière fait face à de nombreux défis.

Entre autres, deux témoignages de deux représentants d'associations du Sud ont retenu l'attention des participants. Il s'agit de Christian Mounzéo, président fondateur de la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) et de la Campagne *«Publiez ce que vous payez» au* Congo et de Mme Vu Thi Bich Hop, présidente du Centre rural de développement durable (SRD), au Vietnam. Le premier a plaidé pour plus de transparence, de responsabilité et d'intégrité que ce soit dans la gestion des ressources naturelles, les processus démocratiques et la défense des droits humains en République du Congo. Il a fait savoir que l'engagement du pays le conduit aujourd'hui à développer des programmes de lutte contre la corruption, notamment en lien avec la REDD et le secteur forestier. Ainsi *«il convient de s'attaquer au problème de la corruption, de la transparence et de la participation des communautés locales aux processus de décision».*

La seconde a dans son témoignage fait noter qu'*«au Vietnam, la gestion forestière ne rentre pas dans les standards de bonne gouvernance».* Selon cette dernière qui compte plus de 20 ans d'expérience en ONG, *«que ce soit dans l'élaboration des politiques publiques que dans leur mise en œuvre, il existe encore de grands manques d'efficacité, de transparence, de participation des communautés locales ou encore de respect du cadre légal».* Elle a plaidé qu'*«une implication plus forte de la société civile est indispensable alors qu'elles sont, au contraire, étroitement surveillées et peu consultées. Leur rôle est pourtant indispensable pour faire face aux déforestations illégales ainsi qu'aux importations de bois issu de pays à risque».* D'autre part, a-t-elle renchéri, *«grâce aux projets agricoles et forestiers qu'elles mènent, les Organisations de la société civile (OSC) ont été mentionnées comme des partenaires d'élaboration et de mise en œuvre de la CDN du pays. Mais seules quelques grandes ONG internationales ont été consultées et le rôle des OSC dans l'évaluation de la mise en œuvre de la CDN reste flou. Il est temps de faire confiance à la société civile pour assurer un contrôle indépendant et transparent de ce processus ainsi qu'une meilleure représentation des communautés locales».*

La Coordination SUD et FERN est une ONG basée à Bruxelles, en Belgique, spécialiste de la défense des forêts et de ses populations. A travers cette rencontre, elle visait quatre objectifs principaux: discuter des résultats du Sommet de New York sur le climat et des prochaines étapes pour les CDN; examiner la nécessité d'accroître l'ambition dans la préparation des futures CDN et les moyens requis pour la mise en œuvre d'actions durables dans les pays forestiers tropicaux; encourager le partage d'expériences sur les enseignements tirés et des pistes possibles pour relever les défis liés à la préparation, à la mise en œuvre et au financement des CDN en Afrique centrale et de l'Ouest et en Asie du Sud-est et formuler des recommandations pour renforcer la gouvernance des CDN au niveau national, régional et mondial.

Cette rencontre faisait suite au Sommet sur le climat des dirigeants du monde rassemblés aux Nations unies pour la 74ème Assemblée générale de l'organisation dont le débat général cette année a eu pour thème: *«Dynamiser les efforts multilatéraux pour l'éradication de la pauvreté, l'éducation, l'action contre le changement climatique et l'inclusion».*

A.G.NG.

Tarifs d'abonnement

Congo	182 Euros
6 mois	Autres pays d'Afrique
Retrait sur place: 15.600	96 Euros
Expédié: 23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
91 Euros	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU GABON

Célébration du jubilé des 175 ans d'évangélisation

L'Eglise du Gabon a célébré le dimanche 29 septembre 2019, en la solennité des Saints Archanges Michel, Gabriel et Raphaël, la célébration des 175 ans de son évangélisation (1844-2019). La messe a été célébrée par Son Excellence Mgr Giovanni Pietro Dal Toso, délégué pontifical, secrétaire à la Congrégation pour l'évangélisation des peuples et président des Œuvres Pontificales Missionnaires (OPM), concélébrée par son Éminence le cardinal Philippe Ouedraogo, archevêque de Ouagadougou et président en exercice du Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM), son Excellence le Nonce Apostolique au Congo et au Gabon, Mgr Francisco Escalante Molina, plusieurs archevêques et évêques venus de partout.

En haut: la délégation congolaise. En bas: une vue du déroulement de la messe

Le Congo a été représenté par une délégation de 4 évêques et 4 prêtres dont leurs Excellences Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi , et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, Mgr Louis Portella-Mbuyu, évêque de Kinkala, Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, les abbés Antonio Mabiala, secrétaire général de l'Association des conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale (ACERAC) et l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC. Au cours de cette célébration jubilaire 16 diacres ont été ordonnés prêtres dont un Congolais de l'archidiocèse de Brazzaville, l'abbé Magloire Moutsila, de la paroisse Sainte Anne du Congo, assisté des parents venus de Brazzaville. L'évangélisation du Gabon a été l'œuvre des missionnaires spiritains avec pour fondateur Mgr Jean-Rémy Bessieux et un frère religieux.

Mgr Mathieu Madega, évêque de Mouila, et président de la Conférence épiscopale du Gabon, a remercié tous les invités et a lancé l'ouverture des festivités du bicentenaire de l'évangélisation du Gabon dans 25 ans, c'est-à-dire le 29 septembre 2044.

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire général

CATHÉDRALE SACRÉ-CŒUR (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

Admission au diaconat de 14 séminaristes et prise d'habits de 6 autres

Une célébration eucharistique d'admission au diaconat de 14 séminaristes, et de prise d'habits de six autres pour le compte de l'archidiocèse de Brazzaville, a eu lieu, lundi 30 septembre 2019, en la Cathédrale Sacré-Cœur. Cela a aussi coïncidé de façon extérieure à la fête des Saints archanges Michel, Gabriel et Raphaël. La messe a été présidée par l'abbé Mesmin-Prosper Massengo, vicaire judiciaire de Brazzaville, et curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo. Autour de lui, il y avait quelques prêtres, dont le père Aimé Porret. L'animation de la messe a été assurée par la chorale Espérance de la paroisse Saint Grégoire de Massengo, conduite par son responsable Aimant Jeannette Ello.

Une vue des admis au diaconat

Cette cérémonie est une étape importante dans le parcours conduisant au sacerdoce pour les élus du jour, par Dieu Lui-même. *«Il est de notre devoir de prier pour eux pour aller dans ce chemin du service solennel important pour Dieu et pour Christ. Mais aussi, pour tous ceux qui ont été choisis par Dieu à intégrer nos maisons de formation pour que l'apprentissage auquel ils sont soumis soit une vocation totale…»*, a affirmé l'abbé Massengo. Tirée de l'Evangile de Jean 1, 47-51, il a dans son homélie indiqué que des archanges Michel, Gabriel et Raphaël, il faut retenir que chacun avait sa mission qui représentait une partie de la mission divine. *«Nous sommes réunis pour accompagner dans nos prières des jeunes qui vont faire leur admission au diaconat et d'autres qui vont porter pour la première fois la soutane. Il était important de vivre ces moments dans la joie, dans l'allégresse, dans la foi et surtout dans l'esprit, de les accompagner dans leur cheminement vers le sacerdoce. En même temps aussi, il faut souligner aussi le fait pour ceux qui sont dans les centres de formation c'est aussi le grand jour de leur envoi en mission du Christ».*

La question que nous pouvons nous poser, a-t-il relevé, est de savoir qu'est-ce-que la vocation? «*Nous sommes ici pour dire clairement que l'initiative de l'appel vient de Dieu. Elle doit prendre corps dans chacun d'entre nous, appelé à contribuer à la construction de l'œuvre de Dieu. A la manière de la diversité des apôtres Michel, Gabriel et Raphaël, nous sommes aussi au sein de l'Eglise, différents. Cette différence ne doit jamais être transformée en divergence. Elle doit être cultivée, maintenue, entretenue, et encourager dans le sens d'une richesse énorme. Autrement dit, ce qui fait notre Eglise, c'est le fait que Dieu nous appelle à le servir de différentes façons».*

Précisant que, *«Lorsque nous avons l'occasion de vivre ce genre d'événements, nous devons avoir à l'esprit cette conscience de répondre en tant qu'africain, mais aussi et surtout en tant que membre de l'Eglise universelle à l'appel de Dieu. Et c'est un appel exaltant, joyeux, mais aussi exigeant, je dirais très exigeant. C'est un appel qu'il faut cultiver au jour le jour. Et cette expérience de vie doit commencer dès maintenant».*

Aux porteurs d'habits, il leur a demandé de le porter avec beaucoup d'élégance et de sérieux. *«Il faut une cohérence entre l'habit extérieur et votre intérieur. Ne prenons pas pour prétexte que nous sommes des êtres fragiles, nous sommes des humains. C'est un appel qui invite à la persévérance, à la conscience, etc. Et, je suis convaincu que ce que vous êtes aujourd'hui, c'est ce que vous serez demain. Ce n'est pas par un coup de bâton magique que vous allez changer, donc, le sacerdoce, bâtissez-le dès aujourd'hui, n'attendez pas le jour de l'ordination pour être prêtre de tel ou tel modèle, mais c'est aujourd'hui que vous devrez vous exercer à être des vrais prêtres. Vous avez la chance d'être encore en formation, il vous faut forger cette image du prêtre. Pour les autres membres d'autres maisons de formation, bâtissez votre idéal de vie dès maintenant, n'attendez pas le dernier moment. C'est Dieu qui nous appelle, il ne faut pas s'amuser avec cet appel. En entrant dans ces maisons de formation aujourd'hui, sachons que nous faisons un pas important dans nos vies respectives»*, a-t-il conseillé.

A l'issue de cette messe, l'abbé Mesmin-Prosper Massengo a, au nom de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, déclaré ouvertes toutes les maisons de formation pour l'Année pastorale 2019-2020.

Alain-Patrick MASSAMBA

CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO/SECRÉTARIAT GENERAL

Communiqué

Le Secrétariat général de la Conférence Épiscopale du Congo porte à la connaissance des ouvriers apostoliques du Congo, de manière particulière ceux et celles de l'archidiocèse de Brazzaville, que la 48e Assemblée plénière de la Conférence Épiscopale du Congo aura lieu du lundi 7 au dimanche 13 octobre 2019 au Centre interdiocésain des œuvres (CIO-Brazzaville). La cérémonie d'ouverture aura lieu le lundi 7 octobre à 16 h et la messe de clôture le dimanche 13 octobre à 10h 00 à la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï. Tous les responsables des Commissions épiscopales et des bureaux nationaux des mouvements d'apostolat sont invités à l'ouverture et à la messe de clôture ainsi que les Personnes consacrées. Veillons soutenir nos pères Évêques dans nos prières!

Fait à Brazzaville le 1er octobre 2019

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire général

PAROISSE SAINT-ESPRIT DE MOUNGALI (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

Pastorale avec les sourds: célébration de la Journée mondiale des sourds.

Sur l'initiative de l'abbé Chéret Ghislain Bazikila, prêtre sourd congolais, vicaire de la paroisse Saint Esprit de Moungali, après 18 ans d'expérience avec les sourds des Etats-Unis d'Amérique, les sourds muets des différentes fraternités catholiques paroissiales des sourds de l'archidiocèse de Brazzaville étaient invités et accueillis à la paroisse Saint-Esprit de Moungali pour prier et célébrer la journée ensemble. A leur arrivée, l'abbé Chéret leur a dit que l'archidiocèse de Brazzaville et la paroisse Saint Esprit vous souhaite une heureuse et fructueuse célébration de la Journée mondiale des sourds (JMS) sous l'organisation de l'association FCSCIDLIA et la protection de Notre-Dame de Toute Aide. Alors, Bonne Fête aux sourds du Congo et de nos paroisses!

Les sourds ayant participé à la messe

A 11h00, les sourds ont participé à la messe dominicale habituelle de la paroisse avec la communauté des paroissiens entendants. Trois interprètes (des paroisses Notre Dame des Victoires (Sainte Marie) de Ouenzé et de Saint Pierre Claver de Bacongo ont interprété cette liturgie. Ce qui a permis aux nombreux paroissiens jeunes et adultes de voir pour la première fois cette liturgie interprétée ou signée. Au terme de la messe, l'abbé Chéret a dit: *«Nous connaissons tous qu'en cette paroisse nous avons maintenant un prêtre sourd avec nous, et en ce jour, la paroisse est heureuse d'accueillir ici les sourds venus de différentes paroisses de Brazzaville. Merci d'avoir permis aux sourds, nos frères et sœurs de prier avec nous ici. Notre présence était ponctuée pour la célébration de la Journée mondiale des sourds, le 29 septembre de chaque année. «Je voudrais rappeler aux sourds et faire savoir aux paroissiens entendant que cette journée doit célébrer la richesse de la culture sourde, la vie des sourds et les dons et talents que portent les sourds, ainsi que la linguistique de la langue des signes. Pour cela, ne soyons pas comme les 9 lépreux qui n'ont jamais remercié Jésus, mais nous devons être comme le 10e lépreux qui remerciât Jésus. Ainsi, chaque jour et chaque année profitent du soutien favorable que nous offrent l'ONU, l'UNESCO et l'Evangile de Jésus. Marchons dans cette vie avec inspiration, but et espérance. Nous sommes aussi dans de bonnes mains, parce que dans ce pays, monde, et cette paroisse, il y a beaucoup de cœurs et des cœurs joyeux, libres, évangélisés, qui aiment les autres et qui répandent la tendresse, et l'aide. A vous les sourds, la surdité est une façon de vivre, d'être et de faire. Rêvez de hauts desseins, de grandes œuvres et de bonnes vies. Collaborez avec les élites entendant dans vos familles, paroisses. Coopérez avec les sourds brillants de l'entourage, Et surtout ne perdez pas votre temps. Changer pour grandir. Ne vous posez pas vous-mêmes des limites dans la vie. L'avenir sourit à celui qui est prêt. Priez beaucoup, étudiez et travaillez bien, respectez.»*, a déclaré le célébrant.

Vers la fin de la messe, l'abbé Chéret a annoncé le nouveau pour les sourds du Congo-Brazzaville avec la création de la nouvelle association dénommée: *«Fédération Congolaise des Sourds pour la Coopération Internationale, le Développement et le Leadership Interrégionaux d'Afrique»* en sigle: FCSCIDLIA dont l'un de ses objectifs est l'enseignement et la création des centres de formation à la langue des signes et l'intervention socio-éducative précoce pour des enfants sourds et la cohésion familiale.

Les trois thèmes qui ont fait vivre la journée et la célébration: 1.Nous sommes créés, appelés et faits pour une grandeur (exposition des personnages sourds illustres du monde comme modèles de carrière). 2. Film sourd: la Famille Bélier (La tendresse au service de la grandeur). 3. L'histoire de l'enfant sourde Jeanne Courtel, 11 ans et la Vierge Marie (Notre Dame de Toute Aide): Dialogue de l'apparition et la guérison (Les sourds ne sont pas les enfants d'un demi ou petit dieu.).

Finalement, nous espérons et comptons sur votre bonne volonté et générosité, afin que sous le patronage de Marie, Notre-Dame de Toute Aide, nous ouvrons un Atelier paroissial Jeanne Courtel (atelier socio-éducatif, pédagogiques linguistique) pour l'accompagnement des familles de nos paroisses et l'épanouissement des enfants sourds muets.

Merci à Dieu! Merci à Tous!

Abbé Chéret Ghislain BAZIKILA
Vicaire paroissial et Affilié à la CEEDUC.

MESSAGE

Au cours de ce mois de Marie, prions pour notre Eglise locale qui, il y a deux ans de cela, avait constaté que les chrétiens, laïcs et prêtres, étaient dans les antivaleurs et avaient pris l'engagement de les combattre. Deux ans après sans faire une évaluation ou le point de cette lutte, à savoir si les objectifs sont atteints, on passe à un autre thème, à savoir: *«Chrétien, qu'as-tu fait de ton baptême?»* Eh bien, la réponse est facile. Mon baptême, je l'ai plongé dans les antivaleurs devenus un naufrage général et dont on n'a pas trouvé les moyens pour les combattre.

Que Saint Michel Archange nous aide dans ce combat et que les paroles prophétiques du bon Cardinal Emile BIAYENDA touchent nos cœurs.

Prions avec Marie.
Jean François Séraphin NGANGA

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

«Chrétien de Brazzaville, qu'as-tu fait de ton baptême?»

Organisée par la Commission diocésaine de la Pastorale, chargée de la coordination des mouvements d'apostolat que préside l'abbé Yvon Bienvenu Mabandza, la traditionnelle session diocésaine précédant l'ouverture de l'Année pastorale 2019-2020, s'est déroulée du mardi 1er octobre au jeudi 3 octobre 2019, dans la salle de la catéchèse de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Placée sous l'autorité de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, cette session a connu la participation des plusieurs prêtres, religieux, religieuses de diverses congrégations et des laïcs membres des bureaux diocésains des mouvements d'apostolat et des Conseils pastoraux paroissiaux.

L'archevêque de Brazzaville entouré des conférenciers

Les trois jours ont eu respectivement pour modérateurs, les abbés Newman Suijès Samba Dia Mbemba, Bertholin Bahoumina et Urgel Eric Babika.

Dans son allocution d'ouverture, Mgr Anatole Milandou après avoir fait la rétrospective des thèmes des deux années pastorales antérieures, a fait remarquer: *«Au terme de ces deux années de lutte acharnée, le constat reste amer, plusieurs maux continuent de s'installer dans notre société et dans notre Eglise; lesquels maux démontrent la fragilité de notre foi. La corruption des mœurs à tous les niveaux, la tiédeur, les incompréhensions, les infidélités qui se normalisent dans les foyers dits chrétiens; les divorces qui provoquent le désarroi des enfants; la démission des parents devant leur devoir d'éducateurs et de formateurs vis-à-vis de leurs enfants, tout comme des responsables vis-à-vis de leurs subordonnés; les rancœurs, les jalousies et les rivalités de toutes sortes, les vols, les agressions, les assassinats: autant de maux qui favorisent la méfiance et l'insécurité entre frères et sœurs en humanité. Un bilan qui ne fait pas notre bonheur et nous interpelle aujourd'hui. Pourquoi un tel résultat? La réponse est difficile en un seul mot. Nous pouvons néanmoins affirmer qu'au-delà de tous les discours qui s'enchainent à divers niveaux, il y a une chose sur laquelle tout le monde s'accorde, sans trop de peine: la perte des repères fondamentaux.»*

«Chrétien de Brazzaville, qu'as-tu fait de ton baptême?», tel est le thème de l'Année pastorale 2019-2020. Poursuivant son propos, l'archevêque parlant du thème de cette Année pastorale, a souligné: *«C'est cette interpellation que je formule à l'endroit de tout un chacun individuellement. Cette question nous avait été posée par le Cardinal Roger Etchegaray, lors de la clôture de l'Année du Centenaire de l'Evangélisation du Congo, le 28 août 1983. C'est aussi pour moi une occasion tout indiquée de rendre hommage à ce grand pasteur de notre Sainte Eglise, des mains de qui, j'ai reçu l'ordination épiscopale. Le baptême est le symbole de l'alliance que nous avons conclue avec Dieu. Ne pas vivre les engagements de son baptême, c'est porter préjudice à cette alliance, mieux rejeter Dieu. Or, sans Dieu, notre vie tombe en ruine.»*

La première communication a été celle de l'abbé Christophe Maboungou, directeur du moyen séminaire Saint Jean de Kinsoundi, à Brazzaville. Son exposé s'est intitulé: *«Le Baptême et ses implications»*. Au cours de sa communication, l'orateur a reformulé cette question de la manière suivante: *«Chrétien de Brazzaville, que dois-tu faire désormais de ton baptême?»*, invitant ainsi le chrétien à rechercher les signes qui doivent l'aider à vivre son baptême. Après s'être interrogé sur l'efficacité du baptême dans nos vies, le directeur du moyen séminaire Saint Jean a abordé les conséquences du baptême dans nos vies. En somme, l'orateur a abordé dans son exposé, la notion de baptême et ses implications théologiques, pastorales, socio culturelles et, anthropologiques. A sa suite, l'abbé Newman Suijès Samba Dia Mbemba a présenté une communication sur l'organisation des doyennés ayant débouché sur des propositions. *«Si nous admettons qu'un doyenné est le regroupement de plusieurs paroisses par proximité géographique, par affinités de langue, de culture ou de mode, il convient de reconnaître que le doyenné peut être considéré comme le thermomètre de la vie pastorale d'un diocèse. Voilà pourquoi, nous souhaitons faire de nos doyennés des lieux de rencontre salutaire pour la bonne marche de la vie de notre Eglise particulière.»*, a affirmé l'orateur avant de faire quelques propositions parmi lesquelles: faire des doyennés, des lieux de formation et d'informations pour les prêtres, religieux et religieuses; faire des doyennés des lieux de formation permanente pour les laïcs; faire de doyennés des lieux de communion…

Une vue des participants

Une sensibilisation a été faite sur la commémoration de la 15e Journée mondiale des soins palliatifs qui sera célébrée par l'Association congolaise Accompagner (ACA) en collaboration avec la Congrégation des sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée, le samedi 12 octobre 2019, ainsi que sur la descente de Radio Magnificat dans certaines paroisses de l'Archidiocèse conformément à un calendrier publié par l'archevêque de Brazzaville. A la fin de cette première journée, l'archevêque a exhorté les chrétiens à s'engager dans la politique car la plus haute forme de charité est la politique. *«Le chrétien doit s'occuper de la politique, au lieu de la laisser dans les mains des non-experts.»* a affirmé Mgr Anatole Milandou.

Le deuxième jour a été consacré aux travaux en atelier. Il y a eu au total huit ateliers qui se déployés à faire des propositions qui vont orienter l'action pastorale au cours de cette année.

Plusieurs communications et points d'information ont donné le rythme et la cadence à cette troisième et dernière journée: frère Jean Kombo Boutsoki, directeur diocésain de la catéchèse, a présenté les grands axes de l'année catéchétique 2019-2020, parmi lesquels, l'organisation d'un colloque pour la transmission de la foi et a sollicité la participation de tous en vue d'une fructueuse action.

L'abbé Gervais Koudissa, directeur diocésain des Œuvres pontificales missionnaires (OPM), a présenté le contexte et l'historique de la Journée mondiale des missions qui se célèbre à travers le monde, l'avant dernier dimanche du mois d'octobre. Cette année la célébration de cette journée est fixée au dimanche 20 octobre 2019. Au terme de son exposé, le directeur diocésain des OPM a fait des propositions selon lesquelles, que les curés de paroisses insistent sur la notion de mission chez tout baptisé, inviter les chrétiens à prier systématiquement pour les missions, préparer les chrétiens à participer aux quêtes impérées, choisir les textes liturgiques du dimanche des missions. Cela avant de présenter le compte rendu des quêtes impérées de l'année pastorale 2018-2019.

L'abbé Simon Monekene, directeur des études de l'Ecole des sciences religieuses (ESR), a fait une communication sur cet outil d'information et de formation de l'Eglise locale.

La messe de la rentrée académique est fixée au samedi 19 octobre 2019, à 10h 00. Tandis que la leçon inaugurale aura lieu le lundi 21 octobre 2019, à 15h. Et la rentrée des classes prévue pour le mardi 22 octobre 2019, à partir de 8h 30. A travers cette présentation l'orateur a pensé lancer une campagne d'inscription à cette école. Les cours dispensés à cette école sont: écriture sainte, théologie fondamentale, droit canonique, théologie morale, doctrine sociale, catéchèse fondamentale, spiritualité, théologie œcuménique, théologie liturgique, théologie sacramentaire, histoire de l'Eglise, traités, philosophie, anthropologie, sociologie, langues dont le latin, la langue de l'Eglise. *«Le programme des cours est le même que celui du Grand séminaire.»* a affirmé l'orateur.

L'abbé Destin Ndzorombe Mouene, aumônier diocésain pour la pastorale des Migrants et des Réfugiés, a fait l'écho de la commémoration de la 105e Journée mondiale des Migrants et des Réfugiés, présentant ainsi les activités réalisées de connivence avec la Commission épiscopale des Migrants et des Réfugiés (CEMIR). Au nombre de ces activités, il y a eu la Table Ronde, organisée, vendredi 27 septembre 2019, au Centre interdiocésain des Œuvres (CIO), à Brazzaville, et la messe en l'église Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, le dimanche 29 septembre 2019. A la fin de son exposé, après avoir décortiqué le thème de cette journée mondiale: *«Il ne s'agit pas que des migrants»*, l'orateur a lancé un appel à chacun de nous de se lancer et de s'engager en faveur des Migrants et des Réfugiés.

L'abbé Delphin Thècle Samba, président de la Commission diocésaine de la pastorale de la santé, a fait des propositions en vue de dynamiser la pastorale de la santé dans l'archidiocèse de Brazzaville. L'abbé Armand Emmanuel Kiyindou, aumônier diocésain sortant de La Supplique, a présenté les œuvres accomplies par ce mouvement d'apostolat à vocation mariale, notamment les travaux de maçonnerie, de carrelage et de menuiserie au sanctuaire mariale de la paroisse Saint Joseph de Linzolo, par les membres de ce mouvement sur mobilisation de l'aumônier diocésain. L'abbé Jonas Koudissa, président du comité d'organisation de l'Année jubilaire Année Mgr Barthélémy Batantu, a présenté ce qui se projette dans le cadre de la commémoration de l'Année jubilaire Mgr Barthélémy Batantu. C'est l'abbé Staffen Yhanil Nkodia qui a bouclé la série des communications en présentant un exposé sur son 1er livre dont la cérémonie de dédicace a eu lieu, samedi 21 septembre 2019.

Avant de prononcer sa traditionnelle allocution de clôture de ces travaux, Mgr Anatole Milandou a formulé des recommandations dans lesquelles, il a demandé à chacun de jouer sa partition afin que les choses aillent pour le mieux, avant de déclarer clos ces travaux, l'archevêque a apporté quelques éclairages sur les départs du vicaire général sortant, l'abbé Léonard Milongo et du secrétaire-chancelier sortant, l'abbé Charles Le Bon Nkoudissa. Le premier est allé en année sabbatique, tandis que le deuxième a demandé une dispense pour aller rédiger son livre sur sa thèse de doctorat. Partant, il apporté le démenti aux fausses rumeurs selon lesquelles, ils ont démissionné.

Gislain Wilfrid BOUMBA

XXVIIe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-C-

Ceux qui ne font que ce que Dieu leur demande ne peuvent se glorifier de ce qu'ils font.

***Textes**: Ha 1,2-3; 2,2-4; Ps 94; 2 Tm 1,6-8.13-14; Lc 17,5-10*

La page d'Evangile de ce dimanche semble présenter une difficulté de cohérence interne. Comment passe-t-on de la demande d'augmenter la foi à l'enseignement sur le service dans une relation entre maître et esclave ? Nous allons essayer d'entrer dans la subtilité de la pensée de cet Evangile.

Il se peut que l'enseignement sur le pardon des offenses qui vient avant (17,3b-4) ait fait prendre conscience de ce que la foi implique dans la vie de chacun. Il faut pardonner autant de fois par jour. Il faut pardonner toujours; cela exige un grand dépassement de soi. En conséquence, il faut demander vraiment que le Seigneur augmente en chacun la foi. Mais la foi ne peut être ni mesurée ni quantifiée. Ceux à qui cet enseignement est adressé, sont les apôtres. Jésus les avait choisis, comme le dit Marc, pour qu'ils soient auprès de lui et pour qu'il les envoie prêcher (Mc 3,13-14). Toujours dans l'Evangile de Marc, Jésus leur réserve de temps à autre un enseignement en aparté (Mc 4,10). Avant son retour glorieux vers le Père, il les envoie annoncer la bonne nouvelle à toute la création (Mc 16,14). C'est, d'un côté, le groupe le plus proche de Jésus, et de l'autre celui à qui incombera la tâche de la conduite de la communauté après la mort de Jésus.

Si la correction fraternelle leur a fait prendre conscience de la nécessité d'avoir *«beaucoup»* de foi; de sorte qu'ils en arrivent à demander qu'on la leur augmente, parce qu'ils n'ont que peu de foi, Luc montre une autre prise de conscience : la foi ne peut être que reçue comme un don de Dieu Lui-même. On ne se la donne pas par soi-même. En plus, il se peut aussi que l'on veuille insinuer que la foi n'est jamais reçue une fois pour toutes; elle est toujours à conquérir. Les circonstances objectives de la vie la mettent toujours à l'épreuve, et il faut en quelque sorte, être toujours prêt à rendre raison de l'espérance qui est en soi, comme le dira Pierre un peu plus tard (Cf. 1 Pi 3,15).

Ceci suscite en nous une attitude: se mettre toujours dans la posture de celui qui est en quête d'une foi simple, authentique, qui se prouve dans les diverses circonstances concrètes de la vie. La foi transforme la vie. C'est peut-être cela qu'il faut comprendre dans la réponse que donne Jésus, et non un enseignement d'action thaumaturgique, puissante. Le vrai paramètre d'appréciation de la foi sera toujours la transformation de la vie dans toutes ses composantes et non l'abondance de la dévotion. Dans les Actes des Apôtres, Luc donnera une illustration de la foi de la communauté primitive, lorsque celle-ci lutte contre la pauvreté grâce à la mise en commun des biens (Ac 4,32-34), à telle enseigne que parmi les frères, personne ne manquait de rien.

L'enseignement sur la correction fraternelle finie, Luc en profite pour y insérer un passage qui lui est propre: le service bien rendu sans attendre quoi que ce soit de gratification en retour. Le modèle choisi est celui d'un serviteur qui rentre des champs. Une fois à la maison, il faut continuer avec le service de la table. Etre serviteur, c'est bien accomplir son service jusqu'au bout, sans rien en attendre de plus. Les apôtres qui vont rester avec la mission de Jésus, n'ont aucun privilège à tirer de leur statut. Bien au contraire. Saint Paul pourrait alors dire à Timothée de savoir prendre sa part de souffrance dans le service de l'annonce de la Bonne Nouvelle et de l'administration de la communauté, de s'armer de force, d'amour, de raison.

Un autre aspect qui peut se dégager en considérant les deux enseignements de ce passage d'Evangile, c'est le rapport entre la foi et les bonnes œuvres. C'est dans notre rapport avec Dieu que nous obtenons la grâce qui nous rend capables de lui plaire. Ensuite, dans nos rapports avec le prochain, animés par la charité sans laquelle la foi, même celle qui déplace les montagnes, n'est rien, que nous nous engageons à mener le noble combat pour la paix, la justice, la réconciliation, etc. Ces œuvres-là ne justifient pas la foi, mais elles découlent de cette dernière et en deviennent comme son expression. Encore faut-il qu'elles soient accomplies dans une attitude de simplicité et d'humilité. Ceux qui ne font que ce que Dieu leur demande ne peuvent se glorifier de ce qu'ils font.

Au début de ce mois missionnaire extraordinaire institué par le Pape François, l'Eglise est appelée à renouer avec le service de l'annonce de l'Evangile. C'est lorsqu'elle l'accomplit qu'elle obéit au mandat reçu du Christ et assure son humble service, d'abord en son sein, et puis envers le monde.

Abbé Ildevert M. MOUANGA
Grand Séminaire Cardinal Emile Biayenda, Brazzaville.

Communiqué

Les abbés Guy Noël Okamba et Ildevert Mathurin Mouanga, respectivement, recteurs des Grands séminaires de philosophie Mgr Georges Firmin Singha et de théologie Cardinal Emile Biayenda, informent tous les séminaristes inscrits pour le compte de l'année de formation 2019-2020 que la rentrée académique aura lieu le samedi 12 octobre 2019 à 17h 00.

La présence de tous est de rigueur.

MEAGLE SERVICES CONGO

Société à Responsabilité limitée
«Société en liquidation»
Au capital de F. CFA 5 000 000
Siège Social: Quartier CFAO
Centre-ville Brazzaville,
R.C.C.M: CG/BZV/11 B 2783

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire à Brazzaville en date du 31 juillet 2019 enregistrées le 1er octobre 2019 à la recette dudit siège sous le numéro N°177 folio F°317, les actionnaires de la société ont décidé, suite au manque total d'activité de la société du fait du ralentissement de l'activité économique au Congo, de procéder à une dissolution anticipée de la société.

En conséquence de ce qui précède, Monsieur Patrick GAMASSA, expert-comptable agrée CEMAC sous le numéro N° EC 338, domicilié au 4e étage de l'immeuble Monte Cristo, croisement Avenue Orsy et Boulevard Denis Sassou-Nguesso, au centre-ville, à Brazzaville, est nommé liquidateur de la société.

Dépôt dudit acte a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, en date du 2 octobre 2019, sous le récépissé numéro CG/BZV/11 B 2783-19 DA 350.

Fait à Brazzaville, le 2 octobre 2019

Le Liquidateur.

CHANGEMENT DE NOM AUX ENFANTS

Monsieur DOBE DIASSE Boris, aimerait changer le nom de ses enfants:
DOBE DIASSE Altèsse Syntiche,
DOBE DIASSE Excellence Noble,
DOBE DIASSE Suprême Elu
Qui s'appelleront dorénavant:
DIASSE Altesse Syntiche;
DIASSE Excellence Noble;
DIASSE Suprême Elu.

Toute personne opposée à ce changement d'identité est tenue de manifester son opposition.

ANNONCE LEGALE

Je suis Mademoiselle **ZEINA MORAD Abderrahamane**, de nationalité congolaise, née le 17 octobre 1995 à Loutété, District de Mfouati.

Je souhaiterai m'appeler dorénavant **ZEINA Abdarrahmane Abdallahi.**

Fait à Brazzaville, le 1er octobre 2019

ETUDE Maître Anicet BALHOU
Notaire
B.P.: 4171; Tél.: (242) 05.557.44.10
E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3e étage, porte 303
19, Avenue Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-six juillet deux mil dix-neuf, enregistré le trente juillet de la même année sous le n°6402, Folio 139/36, le Notaire soussigné a reçu en constitution, les statuts de la société dénommée «AFRICA ZONE TRADING», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de F. CFA 1.000.000 (UN MILLION); dont le siège était établi à Pointe-Noire, Route Nationale n°1, vers la Commune de Loandjili, Arrondissement n° 4 Loandjili.

Cette société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays:
Importation et exportation des
• Produits alimentaires et non-alimentaires (Electroménager, Matériaux de construction) et divers.

Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur PARWANI ANIL KUMAR est nommé gérant, pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

Ladite société est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N°RCCM CG/PNR/19 B 326.

Pour avis

Le Notaire.

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: Assistant aux Ressources Humaines
Localité: Brazzaville Bureau de Coordination
Supervisé par: Responsable des Ressources Humaines

Description du poste:
Sous la supervision du Responsable des Ressources Humaines, il assurera les tâches suivantes:
- Fournit une assistance générale auprès du service des ressources humaines;
- Procède aux reversements des taxes auprès des services de la CNSS et des Impôts;
- Fait le suivi quotidien des dossiers du personnel à la:
- CNSS;
- ONEMO;
- Procède à l'immatriculation des nouvelles recrues;
- Maintient à jour la base de données;
Assure l'archivage des différents documents administratifs et notamment fait progressivement les scans de tous les documents pour une meilleure conservation des données;
- Dossiers du personnel;
- Assurance;
- Contrats de bail et autres;
- Organise l'accueil et/ou l'accompagnement de tout le personnel évacué à Brazzaville pour les problèmes de santé pour un meilleur suivi des dossiers médicaux;
- Assiste le Responsable des Ressources Humaines dans l'archivage des documents des différents projets de WCS:
- Sous la supervision du responsable de ressources Humaines, assure le suivi des échéances des différents contrats de travail et contrats de bail pour un éventuel renouvellement;
- Veille à la bonne utilisation des équipements affecté au service des ressources humaines;
- Prépare le planning de travail des gardiens;
- Prépare le fichier de la déclaration annuelle des salaires mois après mois et le soumet à son responsable hiérarchique;
- Remplace la secrétaire à l'accueil pendant les périodes d'absence (permissions et autres);
- Exécute toute autres tâches à la demande de son superviseur;

Qualification/Qualités:

- Niveau d'études BAC+2;
- Avoir une expérience au moins de 2 ans de Travail en ressources humaines/secrétariat;
- Excellentes qualités de communication;
- Bonnes dispositions créatrices et stratégiques;
- Capacité de travailler effectivement et en harmonie avec des collègues issus de différentes cultures et expérience professionnelles;
- Capacité de travailler avec un minimum de supervision et de rester calme sous la pression;
- Esprit d'équipe et la volonté de voyage pour soutenir la réalisation des objectifs du projet;
- Capacité de gérer la charge de travail dans le calendrier général des travaux, des instructions et des pratiques standard.
- Discrétion dans la gestion des dossiers;
- Connaissance de l'informatique (traitement de texte, tableur) Word et d'Excel indispensable.

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à Monsieur le Directeur Administratif et Financier de Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue Général de Gaulle –Plateau Ville – Brazzaville B.P: 14537; wcscongobrazza@wcs.org au plus tard le 20 Octobre 2019. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test.

ENVIRONNEMENT

«Le charbon n'a plus sa place en Afrique, l'avenir est aux énergies renouvelables», a dit Akinwumi Adesina

Le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, a présenté au siège des Nations Unies, à New York, les efforts engagés pour fermer les centrales à charbon sur le continent et construire la *«plus grande zone d'énergie solaire de la planète»*, dans la partie aride du Sahel.

Akinwumi Adesina

Le charbon n'a plus sa place en Afrique, il appartient au passé. L'avenir est aux énergies renouvelables. En ce qui nous concerne, à la Banque africaine de développement, nous sommes en train de nous débarrasser du charbon», a déclaré Akinwumi Adesina aux 200 délégués du Sommet Action Climat, lors de la 74e Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

Le président de la BAD a annoncé le déploiement en 2020, d'un plan de 500 millions de dollars américains mis en œuvre par la Banque pour la production d'énergie verte. Celle-ci devrait générer des investissements totaux de 5 milliards de dollars. Ce plan doit permettre aux pays africains de *«passer du charbon et des combustibles fossiles aux énergies renouvelables»*, a-t-il affirmé.

Il s'est également exprimé sur des projets d'investissements d'une valeur de 20 milliards de dollars dans le solaire et les énergies propres, offrant une capacité totale de 10. 000 MW à destination de 250 millions d'habitants de la région. *«Il y a une raison qui a fait que Dieu a donné la lumière du soleil à l'Afrique»*, a-t-il insisté.

Chefs d'État, princes et ministres du monde entier ont assisté au Sommet de l'ONU sur le climat alors qu'ils sont appelés désormais à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à contenir le réchauffement climatique sur la planète.

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a pointé du doigt *«l'industrie des combustibles fossiles, actuellement en voie de disparition»*, tout en déclarant qu'il n'était pas trop tard pour limiter la hausse des températures mondiales sous le seuil de référence de 1,5 degré Celsius. *«Cela nécessitera des transformations radicales dans tous les domaines d'activité de la société: dans la façon de cultiver les sols, d'utiliser les terres, d'alimenter en énergie nos moyens de transport et de faire fonctionner nos économies»*, a-t-il néanmoins reconnu. *«Nous devons lier le changement climatique à un nouveau modèle de développement, celui d'une mondialisation juste, avec moins de souffrances, plus de justice et une harmonie entre les hommes et la planète.»*

Le désert du Sahara, lumière du soleil à l'Afrique

Le Sommet Action Climat 2019 avait pour objectif de concrétiser et d'accélérer les actions visant à mettre en œuvre l'Accord de Paris de 2015 sur le changement climatique et les Objectifs de développement durable d'ici à 2030. Selon le consensus des experts internationaux, l'humanité doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre, afin de limiter le réchauffement climatique à environ 1,5 degré Celsius.

Viclaire MALONGA

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Les apprenants ont repris timidement les classes

C'est à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, que le ministre de l'Enseignement général, Anatole Collinet Makosso, a officiellement ouvert les portes de l'année scolaire 2019-2020. Effective sur l'ensemble du territoire national, la reprise des cours le 1er octobre a été, cependant, timide du côté des apprenants. Tous les établissements ou presque ont respecté le calendrier scolaire. A Brazzaville, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation, Adolphe Mbou-Maba, a sillonné plusieurs établissements publics et privés tels Thomas Sankara, Révolution, Chaminade, Nganga Edouard, Sébastien Mafouta et Immaculé Conception. Le personnel administratif et les enseignants étaient à leur poste de travail.

La levée des couleurs marquant la rentrée à Nganga Edouard

Par contre, l'engouement était faible du côté des élèves. *«C'est devenu une habitude de constater que le premier jour de l'école soit marqué par un taux d'absentéisme élevé, bien que la date soit connue trois mois avant. Nous remarquons malheureusement que les parents viennent inscrire tardivement leurs enfants. Ce jour nous avons reçu plus d'une trentaine de parents»*, a laissé entendre un surveillant.

Le même constat a été fait par le ministre Anatole Collinet Makosso dans les écoles de Liranga, Bouanela et Impfondo où il a fait sonner la cloche de la rentrée des classes. Le ministre a eu également l'amère surprise de remarquer qu'à Liranga, le chef d'établissement et les enseignants titulaires n'étaient pas présents, alors que la rentrée administrative a eu lieu depuis le 19 septembre dernier. *«Pourtant le directeur a été reconduit dans ses fonctions et c'est le cas depuis plusieurs années»,* a-t-il regretté.

L'absence du personnel administratif à Liranga n'est nullement un cas isolé. Il est récurrent dans la plupart des écoles à l'intérieur du pays. *«Je suis très content que le ministre ait lui-même touché du doigt cette triste réalité»*, a expliqué un parent d'élève à Liranga.

La rentrée andragogique interviendra dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre. Les centres d'alphabétisation et de rescolarisation ouverts désormais dans toutes les circonscriptions scolaires sont prêts à recevoir toute personne n'ayant pas suivi régulièrement sa scolarité ou ayant décroché.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

ARTISANAT

Plaider pour le respect, la protection et la défense des droits des artisans

L'AJID (Association des jeunes pour l'innovation au développement), en partenariat avec l'AADJFM (Association pour l'assistance et le développement de la jeune fille mère), a organisé le 24 septembre dernier, à son siège à Mpaka (Pointe-Noire), un plaidoyer en faveur des jeunes déscolarisés formés dans l'artisanat par le FAP du PCPA-Congo, structure mettant en œuvre le Projet d'appui à l'insertion des jeunes artisans.

Les participants

Félipée Kimbembé, directeur départemental de la Jeunesse, Albert Madzou, directeur départemental de l'Agence nationale de l'artisanat et Aubin Dzondo-Kende, directeur départemental des droits humains ainsi que les bénéficiaires du Projet y étaient.

Le secrétaire exécutif de l'AJID, Franck Roger Matoko, a relevé les problèmes qui minent le bon fonctionnement de l'artisanat au Congo. On peut citer: la violation des droits économiques, sociaux et culturels; le droit au travail décent; le droit à la sécurité sociale; le droit à la formation; le droit à une fiscalité juste, transparente et adaptée; la précarité des conditions de travail; l'exclusion sociale qui empêchent les jeunes et leur famille d'accéder aux services sociaux de base, la difficulté d'accès aux crédits et aux financements.

L'objectif du plaidoyer était de permettre aux différentes parties prenantes d'échanger davantage, afin de faciliter le dialogue et leur implication dans la mise en œuvre du projet. Celui-ci est cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE), à travers le PCPA Congo (Programme concerté pluri-acteurs). Le CFPSI (Comité français pour la solidarité internationale) en assure la garantie.

La phase de déroulement des onze microprojets générés par le projet *«Agir ensemble pour la défense des droits des minorités et des groupes vulnérables»* ayant été lancée depuis janvier 2019, il est question de mettre maintenant en place, conformément au libellé du projet, un cadre de concertation propre à chaque microprojet, qui est un des outils de suivi et d'appui de chaque microprojet. Il aura pour mission de faciliter le dialogue entre les parties prenantes et de mobiliser les acteurs à travers les actions de sensibilisation pour plus d'actions en faveur des groupes vulnérables accompagnés par le consortium AJID-AADJFM.

Après avoir échangé sur le document du plaidoyer, les artisans ont recommandé à l'autorité publique: le respect de leurs droits économiques, sociaux et culturels à travers une fiscalité juste, transparente et adaptée aux capacités des artisans suivant la loi du 22 juin 2010, régissant l'artisanat au Congo; l'accès à la sécurité sociale par l'entremise de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) et l'allégement des tâches administratives.

Equateur Denis NGUIMBI

PARCELLE A VENDRE

La parcelle est située à un bel emplacement, au croisement de la rue Abala et l'avenue Marien Ngouabi dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. Non loin de l'école de la liberté.

Pour tout contact aux fins de plus amples informations:

Tél.: 06 840 02 99 / 04 031 10 99.

LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

De présumés trafiquants à la barre!

Des audiences relatives à la criminalité faunique sont programmées à la Cour d'Appel de Brazzaville et de Dolisie.

A Brazzaville, deux individus arrêtés le 13 mars 2017, en flagrant délit de détention illégale et tentative de commercialisation de six pointes d'ivoire pesant au total 30 Kg, répondront de leurs actes devant la Cour d'Appel le 8 octobre 2019. Les ivoires, objets du délit, provenaient du département de la Cuvette dans les localités frontalières avec la République Démocratique du Congo (RDC). Ces deux prévenus, dont un pasteur, vivent exclusivement du trafic d'ivoire.

L'un des présumés trafiquants

A Dolisie, dans le Département du Niari, un présumé trafiquant des produits de faune, de nationalité congolaise, arrêté en flagrant délit de détention et circulation illégales de deux pointes d'ivoire le 18 décembre 2017, sera le 10 octobre 2019 à la barre de la Cour d'Appel de cette ville. Cet individu serait un grand trafiquant d'ivoire dont la source d'approvisionnement serait le district de Bambama, dans le Département de la Lékoumou. Il serait également un acheteur de pointes d'ivoire auprès des braconniers, afin de les revendre à ses potentiels clients. Circulant dans plusieurs villes de la République du Congo, notamment Pointe Noire, Dolisie et Brazzaville, il recherchait des clients des produits de faune.

En correctionnelle, lors des précédentes audiences, ces présumés délinquants fauniques avaient reconnu leurs faits.

Leur arrestation a été l'œuvre conjointe des agents des Directions départementales de l'Economie forestière de Brazzaville et du Niari, avec le concours des éléments de la Gendarmerie nationale, et du Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune sauvage (PALF).

En République du Congo, l'éléphant, espèce menacée d'extinction, est protégé par la loi du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées. L'article 27 de cette loi stipule: *«l'importation; l'exportation; la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits»*.

Plus formelle est l'article 113 de cette loi qui dispose: *«quiconque aura abattu, importé, exporté ou fait transiter sur le territoire national, les espèces protégées et/ou leurs trophées, est passible d'une peine pouvant atteindre cinq ans d'emprisonnement ferme ainsi qu'une amende allant jusqu'à 5 millions de F.CFA.»* **V.M.**

Organisation Mondiale de la Santé
BUREAU REGIONAL DE L' Afrique

BP. 06 Cité du Djoué - Brazzaville CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES

ACQUISITION DE DIVERS BIENS POUR LE COMPTE DU BUREAU REGIONAL ET DE CERTAINS BUREAUX PAYS DE L'OMS EN AFRIQUE

Dans le cadre de ses programmes, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) met en œuvre conjointement avec ses États membres une variété d'activités comportant l'acquisition d'équipements, de matériels, de mobiliers et de divers consommables. Ces acquisitions ont un caractère non commercial et international dont des produits destinés principalement aux programmes de santé dans les pays membres et/ou dans les bureaux-pays de l'Organisation.

A cet effet l'OMS lance par le présent avis, 15 appels d'offres pour l'acquisition de diverses catégories de biens. Le tableau suivant précise les références et les catégories concernées:

Référence de l'Appel d'Offres	Catégories
ITB-RPE2019/002	Materiel de construction
ITB-RPE2019/004	Materiel électrique
ITB-RPE2019/005	Materiel de Jardinage
ITB-RPE2019/007	Ustensiles de cuisine
ITB-RPE2019/008	Electroménager
ITB-RPE2019/010	Materiel informatique
ITB-RPE2019/012	Equipements et consommables de laboratoire
ITB-RPE2019/013	Mobilier de bureau
ITB-RPE2019/014	Téléphones portables
ITB-RPE2019/015	Réfrigérateur medical
ITB-RPE2019/016	Réfrigérateur domestique
ITB-RPE2019/017	Fourniture de bureau
ITB-RPE2019/018	Equipements de quincaillerie
ITB-RPE2019/019	Pneus et pièces de véhicule automobile
ITB-RPE2019/020	Matériel de garage automobile

Les détails relatifs à chaque Appel d'offres sont consignés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) élaborés à cet effet.

Les entreprises intéressées sont invitées à transmettre par email à l'adresse afrgoafrobids@who.int leur intention de soumissionner tout en indiquant la (les) référence (s) de l'appel d'offres concerné(s) au plus tard le 07 octobre 2019;
Afin que nous puissions leur transmettre par email le Dossier Complet d'Appel d'Offres
ou
de consulter en ligne le site UNGM/IN-TEND sous la référence https://ungm.in-tend.co.uk/who pour entrer en possession desdits dossiers..

La soumission présentée sous plis fermé devra porter la référence de l'appel d'offre, la catégorie correspondante et la mention **«CONFIDENTIEL»**.

Les offres sont recevables au plus tard **le Mardi 15 octobre 2019 à 14 heures soit via UNGM/INTEND ou déposées** à l'adresse suivante:

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP: 6
Bureau de DAF N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Note:
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Service Regional de Passation des Marchés
et des Approvisionnements
Pour la Direction de l'Admintration Generale
Bureau Regional de l'OMS pour l'Afrique

CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, D'AGRICULTURE, ET DES METIERS
DE POINTE-NOIRE
35, BOULEVARD GENRAL CHARLES DE GAULLE
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

La Société **«SAVINO DEL BENE CONGO SA»**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration immatriculée au RCCM CG/PNR/13 B 1109, sise au 88, Avenue Barthélemy Boganda, Centre-Ville, 3e étage, a décidé du changement de son nouveau Président Directeur Général, aux termes du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 Juin 2019 enregistré aux impôts en date du 21 Août 2019 sous F°152/9 N°7047 Pointe-Noire Centre, dont dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été enregistré le 21/08/2019 sous le numéro 19 DA 1149, lequel procès-verbal apporte la modification N°M2/19-4555.

***Modification de Dirigeant:**
- **Nouveau:** Monsieur PERNA Nunzio
- **Partant:** Monsieur SCHIAVO Mario

Pour Avis.

COMMUNIQUE DE PRESSE

ANNONCE PUBLIQUE RELATIVE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ELABORATION DES NORMES DE CERTIFICATION FORESTIERE DE PAFC BASSIN DU CONGO

Dans le cadre du projet «Mise en place d'une approche régionale pour le développement des systèmes de certification PAFC», financé par le PPECF et visant de la création du schéma régional de certification forestière PAFC Bassin du Congo, l'ATIBT informe les parties prenantes de la gestion des ressources forestières dans le Bassin du Congo du lancement, ce Mardi 01 Octobre 2019, de l'appel à manifestation d'intérêt relatif du processus d'élaboration des normes de certification dudit schéma de certification.

Les normes à élaborer dans le cadre de ce processus sont:
- La norme de certification de gestion forestière;
- la norme de chaîne de contrôle;
- la norme de certification de groupe.

Les contributions des parties prenantes et du public intéressés à ce processus peuvent se faire par:
• Participation au forum de développement des normes de certification pour les parties prenantes ayant manifesté leur intérêt et sélectionnées comme membre du Forum au terme de la procédure d'appel à manifestation d'intérêt;
• Transmission des commentaires sur la procédure d'élaboration des normes et sur la cartographie des parties prenantes par toute personne intéressée en remplissant le formulaire indiqué;
• Participation aux deux consultations publiques sur les normes de certification qui seront organisées au cours du processus de développement desdites normes.

Le public intéressé à contribuer à ce processus d'élaboration des normes de certification PAFC Bassin du Congo est invité à prendre connaissance des modalités et informations y relatif sur le site internet de PAFC en suivant le lien: http://www.pafc-certification.org/pafc-bassin-du-congo/actualites-pafcbassin-du-congo/2561-lancement-de-pafc-bassin-du-congo et en lisant la procédure d'élaboration des normes et les documents y afférant via le lien http://www.pafc-certification.org/pafc-bassin-ducongo/documents-pafc-bassin-du-congo.

Il est à noter que les manifestations d'intérêt et les commentaires sur la procédure d'élaboration des normes et la cartographie des parties prenantes sont reçues jusqu'au Mardi 22 Octobre 2019.

Le 01 Octobre 2019

Benoît Jobbe-Duval

EXPOSITION COLLECTIVE D'ART CONTEMPORAIN «KONGO MOKO 2 (E)Motions»

Quatre artistes des deux Congo et un de la Côte d'Ivoire à l'honneur

Grâce à la collaboration entre Malabo Arts & culture, Pefaco Hôtel Maya Maya et les Ateliers Sahm, Brazzaville abrite, du 26 septembre au 26 octobre 2019, l'exposition collective d'art contemporain «Kongo Moko 2 (E)Motions». Le vernissage de cette expo a eu lieu jeudi dernier, en présence de Mme Arlette Soudan Nonault, ministre du touriste et de l'environnement, Mme Marie Audigier, directrice délégué de l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, Sergey Belyaev, directeur du Centre culture russe, Roga Roga, artiste-musicien et leader du groupe Extra Musica, et Juliette Fievet, animatrice de Radio France internationale (RFI).

Le directeur de Pafeco hôtel Maya Maya prononçant son allocution

L'édition 2019 de «Kongo Moko» est composée d'une quarantaine d'œuvres de cinq artistes, à savoir: Sardoine Mia (peintre, Congo), Jean Wilfried Djaha (peintre, Côte d'Ivoire), Magloire Mpaka (photographe), Trésor Kudimbana (peintre), et Rama Kipongo (sculpteur), tous trois de la République Démocratique du Congo. *«En associant la photographie et les images d'archives, en utilisant du fil à coudre et des coupures de presses, en sculptant des bois tels le Wenge et l'Eucalyptus, ou en créant des œuvres colorées et vives à l'acrylique ou feutres, ces artistes dépeignent une société africaine en pleine et constante mutation, avec elle-même et avec le reste du monde.*

Initialement créé pour réunir les artistes et créateurs des deux rives du Fleuve Congo, Kongo Moko – entendez ''Un seul Congo, mieux un seul peuple'' - est la manifestation d'une volonté de tisser et de perpétuer des passerelles artistiques et culturelles entre ces deux pays voisins où le temps d'une exposition, il n'y a plus deux Congo, mais un seul Kongo, comme à l'époque du royaume. Cependant, l'édition 2019 est allée au-delà de l'espace congolais pour faire participer l'artiste ivoirien J.W Djaha, symbole que l'art dépasse les frontières, la face humaine et artistique de l'union africaine tant prônée.

Cette seconde édition, nous l'avons placée sous le thème (E) motions, mouvements des personnes, voyages des sens, déplacements et restitution des choses et des objets, rien n'est statique», affirment les organisateurs de l'exposition. Et Yvon Edoumou, manager de Malabo Arts & culture, d'ajouter: *«Il y a sûrement beaucoup de couleurs, c'est tellement vif, mais il y a un message derrière, un message de peur, un message d'envie de bien-être, un message de ne plus être embrigadé dans les conflits qui ne sont pas les nôtres. Donc voilà, les artistes ont un rôle à jouer et nous, à travers ces expositions, on essaie d'apporter ce message, un message de politique, de société et aussi de développement humain».*

Une vue de l'exposition

Trésor Kudimbana devant ses oeuvres

Une oeuvre de Rama Kipongo

A rappeler que la première édition de «Kongo Moko» a eu lieu à Brazzaville, en avril 2017. Elle a connu la participation de quatre artistes plasticiens, dont trois de la République Démocratique du Congo et un de la République du Congo.

Diachiley MASSAMBA
(Stagiaire)

LIVRE

André Mouhani publie «L'Éveil spirituel selon le christianisme des origines»

«L'Éveil spirituel selon le christianisme des origines», tel est le titre du livre de 80 pages (13, 50 euros) que vient de publier, aux Editions Jets D'Encre (Paris, France), le Congolais André Mouhani.

Né le 16 décembre 1959 à Brazzaville, l'auteur a étudié au Congo, en Suisse et en Grande Bretagne, avant de travailler comme administrateur pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Dans son livre, il partage des réflexions et expériences personnelles autour de la religion et de la spiritualité, deux questions majeures de sa vie.

Selon le christianisme des origines, soutient l'auteur, la nature véritable de l'homme est indissociable de Dieu, l'Esprit qui est à l'origine de tout. Mais, au fil des temps, le christianisme a connu des dérives qui l'ont détourné de son but premier: l'éveil spirituel. Car l'homme se limite à son organisme (corps et âme) et végète dans l'ombre. *«Je suis venu comme une lumière dans le monde, afin que quiconque croit en moi ne demeure pas dans les ténèbres»* (Jn 12: 46), a dit Jésus le Christ. Il est émanation divine, donc lumière. Il dissipe les ténèbres dans lesquelles se perdent les humains qui, à Sa parole, ne se sont pas encore éveillés…

André Mouhani

La couverture du livre

André Mouhani, qui s'appuie sur de nombreuses sources et preuves scientifiques, remonte aux origines du christianisme et présente une réflexion pertinente sur l'être humain qui, s'il atteignait l'éveil spirituel, se libérerait de bien des maux qui assombrissent pour l'heure son existence.

Cet essai est porteur d'une vision, mais la vision totale et vraie, passe par l'expérience de tous.

C.E.

MUSIQUE

Artiste malvoyant, Sydney Eric Wilfrid Massamouna demande le coup de pouce des autorités

Artiste-musicien, chanteur, compositeur malvoyant, âgé de 36 ans, Sydney Eric Wilfrid Massamouna enseigne aussi l'art de Mozart à l'Institut national des aveugles (INAC) depuis des années. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il parle de son parcours musical, de ses projets, mais aussi son appréciation de la musique congolaise.

Sydney Eric Wilfrid Massamouna

**Parlez-nous de votre parcours musical?*

**C'est à l'âge de huit ans que j'ai commencé la musique, avant mon inscription à l'Ecole des Beaux- arts de la capitale. Bien avant, je chantais et on m'initiait à manier un piano en jouet acheté par mon père, par un frère qui était aussi mon encadreur. Et au fur à mesure, je commençais à savoir manipuler cet instrument jusqu'à mon admission au baccalauréat. Je rappelle que mon père m'a beaucoup encouragé et me disait que les aveugles avaient une facilité à connaître la musique et l'instrument. Puis, j'ai réussi à mon concours d'entrée à l'Ecole nationale des beaux-arts où j'ai passé quatre ans. De 2012 à 2014, je suis allé à Kinshasa où j'ai décroché ma licence en musique à l'Académie des beaux-arts. De retour à Brazzaville, le ministère des Affaires sociales m'a demandé de dispenser des cours à l'INAC qui ne disposait pas d'un enseignant dans ce domaine.

**Quels cours dispensiez-vous à l'INAC et de combien de chansons disposez-vous?*

**J'enseigne la théorie et la pratique, l'histoire, l'orchestration, l'éthique sur la musique, mais aussi le piano. J'ai à mon actif beaucoup d'élèves et parmi eux, il y a des voyants. Je suis polyvalent; j'ai le don pour la musique. Mais je veux surtout encadrer les aveugles qui sont importants dans la société et qui doivent travailler comme les voyants. C'est mon souhait. Ils doivent suivre mon exemple. J'ai déjà composé beaucoup de chansons: «L'Afrique sera sauvée», «Le Congo sera sauvé», «Le droit de l'enfant», «Les droits de l'homme», «La paix», «Le SIDA», etc. Mes chansons portent sur des thèmes relatifs à la patrie, à l'éducation et non sur le ndombolo.

**Est-il facile de pratiquer la musique au Congo?*

**Pas du tout. Avant, j'avais un orchestre. Malheureusement, les autres musiciens sont allés à l'étranger. Certains veulent travailler avec moi, cependant, je ne dispose pas de moyens. Je souhaiterais d'ailleurs qu'on m'offre un piano et, si possible, des instruments, pour que je puisse encadrer les malvoyants, non seulement à l'école où j'évolue, mais aussi à la cité. Il ne faut pas attendre que je sois vieux pour le faire, parce qu'après moi, il faut qu'il y ait des remplaçants.

**Parlez-nous des actions que vous avez déjà déjà menées et de vos projets?*

**J'ai beaucoup de compositions, mais les moyens font défaut pour enregistrer un album. Je demande aux autorités du pays, et surtout au Président de la République de penser à moi qui suis le seul malvoyant professeur de musique au Congo, surnommé le «Stevy Wonder congolais», pour que je puisse notamment avoir un piano professionnel. Pour le reste, j'ai joué avec plusieurs musiciens comme Clotaire Kimbolo. Avec lui, en 1995, nous sommes allés à Cotonou représenter le Congo à l'honneur des malvoyants et des handicapés. J'ai également joué avec le grand artiste Quentin Moyascko, qui a chanté avec Roga-Roga, dans le groupe Extra Musica. A l'étranger, j'ai un faible, bien évidemment, pour l'Américain Stevy Wonder, qui est aveugle comme moi. Mon souhait a toujours été d'interpréter ses œuvres que j'ai du mal à trouver.

**Comment appréciez-vous la musique nationale?*

**Au Congo, les gens ignorent l'importance de la musique, et pensent que nous chantons pour nous croire supérieurs. Je condamne les chansons dont le contenu laisse à désirer. Je recommande des chansons au contenu éducatif, particulièrement sur la patrie, les droits de l'homme, les droits de l'enfant, le SIDA et la paix qui a une valeur cardinale. Je souhaiterais aussi être associé aux grandes activités musicales organisées dans le pays, comme le FESPAM, pour que le public me découvre.

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

Contact de l'artiste: Téléphone (06 970 44 93).

AVIS DE VENTE

Particulier vend un terrain de 1460m², soit 3 parcelles et demie, au bord du Djoué à Mantsimou, terrain plat (réf. usine IMPRECO).

Contact: 06 494 60 93/04 494 92 99

Organisation mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation au Congo
BP : 2465 ; Tél. : (242) 663 83 29 – Brazzaville

AVIS DE VACANCE DE POSTE

RAISON D'ETRE DE LA FONCTION

Dans le cadre des activités de lutte contre la rougeole et la rubéole, la République du Congo a introduit dans le PEV de routine le vaccin combiné contre la rougeole et la rubéole (RR) en mars 2019.
En effet, le Congo s'est engagé, depuis 2004, dans le processus d'introduction des nouveaux vaccins et des vaccins sous-utilisés dans le calendrier vaccinal national du nourrisson. Ainsi, plusieurs vaccins ont été introduits. Il s'agit de : le vaccin contre la fièvre jaune (antiamaril) en 2004; le vaccin contre l'Hépatite B sous la forme tétravalente en 2007; le vaccin contre la méningite à Haemophilus influenzae de type B (Hib) sous forme pentavalente en 2009; le vaccin contre les infections à pneumocoque en 2012; le vaccin contre les diarrhées aigües à Rota virus en 2014; le vaccin inactivé injectable (VPI) contre la polio en 2016; et le vaccin combiné contre la rougeole et la rubéole (RR) en 2019.
C'est dans ce contexte que, le Bureau de la Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en République du Congo, apporte un appui technique au Ministère de la Santé et de la Population, pour une évaluation post introduction dudit vaccin.

TITRE :	Médecin ou Expert de Santé Publique ayant une bonne maitrise de la gestion du PEV
GRADE :	NOC
DUREE DU CONTRAT	: 1 Mois (renouvelable)
LIEU D'AFFECTATION	Brazzaville (Congo).
TYPE DE CONTRAT :	SSA (Accord de Service Spéciaux)

RESUME DES TACHES

Sous la supervision du Représentant de l'OMS et en collaboration avec le Programme Élargi de la vaccination (PEV), le titulaire du poste a pour responsabilités de fournir un appui technique. L'évaluation va se focaliser sur les domaines suivants :
1. La planification;
2. Le processus de l'introduction du PCV-13;
3. Le monitoring de la vaccination : collecte des données (outils des différents niveaux) et rapportage;
4. La supervision formative;
5. La chaine d'approvisionnement des vaccins;
6. La logistique de la chaine de froid;
7. Formation et connaissances du personnel soignant (connaissances, attitudes et pratiques de prestataires sur le nouveau vaccin);
8. La sécurité de la vaccination (gestion des déchets, sécurité des injections et gestion des manifestations post vaccinales indésirables ou MAPI);
9. La communication (plaidoyer, communication pour le changement des comportements, mobilisation sociale en faveur du nouveau vaccin) et acceptation.

QUALIFICATIONS REQUISES

EDUCATION
• Essentiel: Doctorat en Médecine ou un Diplôme équivalent en santé publique ou en épidémiologie.
• Une formation complémentaire dans la gestion des programmes de lutte contre les maladies évitables par la vaccination.

COMPETENCES

* Solides connaissances en gestion des programmes de santé publique, en particulier la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités de lutte contre la rougeole et la rubéole.
* Connaissance en recherche épidémiologique
* Capacité de travailler dans un environnement multiculturel.
* Capacité de communiquer et former.
* Bonne maitrise de l'outil informatique et des logiciels, notamment Excel, Power Point, EPI Info et des bases de données du Système National d'Informations sanitaires (SNIS).
* Connaissance de l'OMS, du système des NU ou des ONG au niveau global et national serait un atout ;

EXPERIENCE

Essentiel :
- Avoir au moins cinq années d'expérience dans la gestion des programmes de santé, en particulier dans le Programme Élargi de Vaccination (PEV) à différents niveaux
- Avoir déjà travaillé pour l'OMS, l'UNICEF ou une autre agence internationale serait un atout.

CONNAISSANCE DES LANGUES

Essentiel : Français
Désirable: Anglais

REMUNERATION ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- Le/la titulaire sera rémunéré(é) au grade de NOB suivant le barème du système des Nations Unies.
- Les qualifications énumérées dans le présent avis constituent des exigences minimales.
- Pour des raisons pratiques, seuls les candidats dont les dossiers sont retenus seront contactés.
- Être de nationalité Congolaise.
- Les candidatures féminines qualifiées sont vivement encouragées.

ENVOI DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature comprenant la lettre de motivation et le CV, doivent être adressés à Monsieur le Représentant de l'OMS au Congo, Avenue Charles De Gaulles, enceinte de la cité Louis Pasteur BP 2465, Brazzaville Congo, au plus tard le 20 octobre 2019 à 12 h00 mn.
Le Bureau de l'OMS est un espace non-fumeur.

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
CABINET
PROJET COMPLEXE CONKOUATI-DIMONIKA

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité Travail Progrès

gef

UN environment

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR CHARGE DE REALISER L'AUDIT FINANCIER DU PROJET COMPLEXE CONKOUATI-DIMONIKA

1-CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Afin de garantir la conservation et la gestion durable de la biodiversité, plusieurs aires protégées (AP) ont été créés en République du Congo. Initialement, le réseau d'aires protégées du Congo couvre une superficie d'environ 2.680.842 ha. Dès 1990, cette surface a augmenté à 4.353.500 ha (13% du territoire national). Les aires protégées du Congo sont divisées en six grandes catégories : les parcs nationaux, les réserves naturelles, les réserves fauniques, les réserves communautaires, les réserves spéciales ou sanctuaires de la faune et les aires de chasse d'intérêt.
Le présent Projet vient soutenir ces efforts et s'inscrit dans la prise de conscience de l'importance de la restauration des paysages forestiers qui s'est accrue ces dernières décennies grâce à plusieurs processus internationaux. Ainsi, les Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) ont adopté en 2010 les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité appelant les pays à remettre en état au moins 15 % de leurs écosystèmes dégradés d'ici à 2020. Aussi, à la vingt et unième session du Comité des forêts, en septembre 2012, il avait été recommandé à chaque État Membre de renforcer ses capacités en matière de planification intersectorielle, de développement institutionnel, d'application d'approches intégrées et de partenariat sur la gestion des écosystèmes forestiers.
En réponse à ces défis et à ces recommandations, les États qui ont la forêt du Mayombe en partage ont déployé des efforts avec la création d'une aire protégée transfrontalière pour la conservation de la biodiversité. Cette volonté de collaboration a été affirmée dans l'entente de Cabinda signée en juillet 2009 entre l'Angola, la République Démocratique du Congo, la République du Congo rejoints par la suite par la République Gabonaise. Cet engagement s'est aussi matérialisé par la création de l'initiative transfrontalière du Mayombe (ITM) développée dans le cadre du Plan de Convergence 2015-2025 pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale adopté en 2015 par le Conseil des ministres des pays concernés.
Le projet s'intègre dans cette dynamique et vise à *«Assurer l'efficacité de la conservation et la gestion de la biodiversité par la création d'un complexe d'aires protégées et la mise en œuvre d'un modèle de participation de communautés locales et du secteur privé»* dans la partie Sud-ouest du massif forestier du Mayombe Congolais.
Financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Gouvernement Congolais et d'autres partenaires, le projet est mis en œuvre dans le cadre d'un Accord de Coopération signé entre le Gouvernement et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (ONU Environnement). Les interventions du projet se concentreront au sein et autour de trois aires protégées à savoir : le Parc National de Conkouati-Douli, la Réserve de biosphère de Dimonika et la réserve naturelle de Tchimpounga, et la concession forestière de Ntombo.
Conformément aux prescriptions de l'Accord de Coopération relatif au financement et l'exécution du Projet et à son cadre du suivi et évaluation conforme aux procédures de l'ONU Environnement et de la politique du FEM, il est prévu l'organisation des audits annuels des comptes du Projet afin de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées de manière efficiente et efficace.
C'est pour répondre à cette exigence, que les présents termes de référence sont conçus en vue de recruter un auditeur externe chargé de réaliser l'audit financier du Projet pour l'exercice comptable 2018.
Objectifs
L'objectif principal de l'audit financier du Projet est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière du Projet sur la période indiquée et donner au Gouvernement et à l'ONU-Environnement une assurance raisonnable et un avis motivé que les ressources mises à la disposition du Projet sont gérées conformément aux prescriptions énoncées dans l'Accord de Coopération signé entre le Gouvernement et le Programme des Nations Unies et utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.
. A cet effet, l'auditeur sélectionné devra :
1. S'assurer que les rapports périodiques des dépenses sont conformes au modèle requis par l'ONU Environnement.
2. S'assurer que les fonds du FEM ont été couverts par l'audit.
3. S'assurer que les livres comptables et les registres appropriés ont été convenablement tenus.
4. S'assurer que les dépenses ont été engagées conformément aux objectifs énoncés dans le document du projet.
5. Vérifier que les rapports sur les dépenses donnent une vue exacte et claire de la situation financière et de l'exécution du projet sur la période que couvre l'audit.
6. Vérifier la conformité des procédures d'acquisition des biens et services avec les règles et réglementations nationales et les prescriptions édictées en la matière dans l'accord de coopération
7. Certifier le rapport des dépenses au 31/12/2018.
Résultats attendus
Il est attendu de cette mission un rapport d'audit indiquant clairement qu'à l'avis de l'auditeur :
1. Les rapports périodiques des dépenses sont conformes au modèle requis par l'ONU Environnement.
2. Les fonds du FEM ont été couverts par l'audit pour la période considérée.
3. Les livres comptables appropriés ont été convenablement tenus par le Projet.
4. Toutes les dépenses du Projet sont justifiées par une documentation adéquate.
5. Les dépenses ont été engagées conformément aux objectifs énoncés dans le document du Projet.
6. Les rapports sur les dépenses donnent une vue exacte et claire de la situation financière et de l'exécution du Projet sur la période que couvre l'audit.
7. La réglementation nationale et les procédures édictées dans l'accord de coopération en ce qui concerne l'acquisition des biens et services ont été respectées.
8. Le rapport des dépenses au 31/12/2018 est certifié.

PROFIL DU CONSULTANT :

Le Consultant doit être un cabinet d'audit ou d'expertise comptable ayant une expérience confirmée en audit financier des comptes des projets de développement notamment ceux financés des donateurs internationaux. Les éléments ci-après seront considérées comme une exigence minimale pour la mission :
* L'auditeur devra : (i) être enregistré et régulièrement inscrit en tant qu'expert-comptable certifié au tableau d'un ordre des experts-comptables reconnu au plan national, (ii) être en règle vis-à-vis de l'administration, (iii) ne pas être sous le coup d'une suspension, d'une interdiction, d'une exclusion ou d'une liquidation des biens, (iv) justifier de bonnes références de ce type de missions avec des organismes similaires (référence des clients) ;
* Le personnel clé de la mission d'audit doit avoir au moins 5 ans d'expérience en matière d'audit financier et ayant une bonne connaissance des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux;
* L'Associé signataire du rapport d'audit doit être un Expert-comptable diplômé et membre des Associations Professionnelles des Experts Comptables ;
* Le chef de mission doit avoir au moins un diplôme de niveau BAC+5 en audit et comptabilité ou équivalent, justifier d'une expérience d'au moins 5 en audit financier et avoir une expérience confirmée en audit financier des projets de développement financés par des bailleurs de fonds internationaux. Une expérience des audits des projets financés par le Fond pour l'Environnemental Mondial (FEM) serait un atout majeur.

DATE LIMITE ET LIEU DE REMISE DES CANDIDATURES

Les personnes intéressées doivent demander les TDR, pour les détails d'informations nécessaires dans la constitution du dossier de cette consultation à l'adresse mail ou au siège du projet indiqués ci-dessous.
Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous pli fermé au siège du Projet (Quartier SOCOPRISE, 336 Rue des Trois Francs, Arr.1 Lumumba, Pointe-Noire) ou transmises par courrier électronique à l'adresse dbmoussanda@gmail.com avec La mention «Consultant pour audit financier du Projet PCCD) devra figurer sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail envoyé. En cas de dépôt par pli fermé, l'enveloppe doit comporter les enveloppes N°1 (proposition technique) et N°2 (proposition financière) indiquées au point 9 ci-dessus.
Toute demande de clarification doit être adressée par courrier électronique à l'adresse email indiquée ci-dessus. Le délai de dépôt du dossier est fixé au Vendredi 18 Octobre 2019 à 17h00.

COOPÉRATION

La FFF vient en aide au football congolais

La Fédération française de football (FFF) s'est engagée à apporter à la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) le soutien technique dont elle a besoin pour améliorer la pratique de ce sport et, à terme, aider le football congolais à connaître le succès qui le fuit depuis des décennies.

La FECOFOOT va bénéficier d'un programme de soutien technique de la FFF. Le responsable international à la Direction technique nationale (DTN) de France, Ludovic Debru, a séjourné du 25 au 30 septembre à Brazzaville, où il a eu des échanges avec la DTN du Congo conduite par Gaston Tsiangana. Il est venu faire une mission de diagnostic et voir dans quelle mesure élaborer un plan de développement correspondant aux besoins de la FECOFOOT et que celle-ci doit mettre en oeuvre. *«Un programme qui ne pourra s'inscrire que sur le long terme»,* a souligné l'expert français qui a rappelé que *«tout succès en sport se construit sur plusieurs années»*. Une façon de dire que le foot congolais doit passer par ce chemin s'il veut encore le connaître.

Gaston Tsiangana et Ludovic Debru pendant leur conférence de presse

Ludovic Debru a, d'ores et déjà, annoncé en conférence de presse, lundi dernier, que le programme en projet prendra en compte trois axes prioritaires en fonction des réalités locales: *«Le football des jeunes, le formation des cadres et le football féminin».* Et il devrait *«commencer par la formation des cadres et le renforcement des compétences»,* a-t-il déclaré. Sans doute sur insistance du directeur technique national du football congolais, Gaston Tsiangana. Ce dernier a avoué qu'il y a un déficit dans ce domaine, après l'arrêt des formations proposées par la Confédération africaine de football (CAF). Ensuite suivra la mise en place d'un système de formation efficace devant favoriser la détection et l'éclosion de jeunes joueurs. *«Le talent brut des joueurs, il y en a au Congo. Il a besoin d'être façonné et accompagné»,* a commenté Ludovic Debru. A ce niveau, *«nous devons former les joueurs au plus bas âge possible»,* a soutenu Gaston Tsiangana qui déplore le fait qu'au Congo ''nous nous limitons à la formation des U17 et U20''

C'est un projet ambitieux et prometteur pour la refondation du foot congolais. Il résulte d'un accord de collaboration entre la FIFA et la FFF, pour participer au *«bon développement du foot en Afrique francophone».* Avant le Congo, la Guinée et la Centrafrique en étaient les premières bénéficiaires.

G.-S.M.

Brèves

Nécrologie. Jacques Gambou, directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'éducation physique et ancien président de la Ligue de football de Brazzaville, est en deuil. Il a perdu son épouse, Emilie Gambou, décédée le 24 septembre dernier au CHU-B. A frère Jacques (comme aimait à l'appeler Fulbert Kimina-Makumbu), la rédaction sportive de La Semaine Africaine présente ses vives et sincères condoléances.

Merchandising. Les Diables-Noirs, en partenariat avec leur sponsor, ont ouvert dimanche 29 septembre 2019 leur première boutique officielle dans la station-service X-Oil ''Tahiti'' de l'avenue Matsoua, à côté du marché Total, à Bacongo. Elle propose en exclusivité aux fans les produits officiels de la marque Diables-Noirs, comme le soulignait le président de la section football dans une interview exclusive dans La Semaine Africaine.

Exil. Partis jouer un match international officiel en Ouganda, quatre joueurs érythréens de moins de 20 ans ont préféré se fondre dans la nature. Ce n'est pas la première fois que des footballeurs érythréens prennent la fuite lors de tournois. Depuis 2013, 25 joueurs et 9 membres des équipes et leurs entraîneurs ont refusé de rentrer chez eux. Une saignée! Beaucoup de jeunes profitent des rencontres à l'extérieur pour fuir leur pays où, selon eux, les conditions de vie sont rudes.

Justice. Les techniciens néerlandais Clarence Seedorf et Kluivert, limogés après la débâcle du Cameroun à la CAN Egypte 2019, ont porté plainte depuis le mois d'août à la FIFA pour licenciement abusif. Ils réclament trois années de salaires évalués exactement à 4.680.000.000 de francs CFA.

FOOTBALL

RCB fait sa première apparition de Ligue 1

Longtemps cantonné en deuxième division, le Racing club de Brazzaville (RCB) fait sa première apparition dans le championnat national de Ligue 1 et affrontera un gros baobab, Diables-Noirs, le samedi 5 octobre 2019 au Stade Président Alphonse Massamba-Débat.

Actif depuis 2008, l'ex-centre d'encadrement formait des jeunes dans le but de faire évoluer le football congolais. Dans le troisième arrondissement Poto-Poto, l'ex-centre d'encadrement actuellement appelé RCB a fait preuve de détermination. Après avoir passé plusieurs étapes, telles la D3 pendant deux saisons, la D2 pendant deux ans puis la D1 pendant trois ans. L'équipe est très jeune; le plus âgé a 24 ans, d'après l'entraîneur Hervé Owiya Mayéla.

RCB, le jour de son accession en division I

Vainqueur du play-off pour la montée en élite Ligue 1 nationale (15 buts marqués, 0 défaite, 0 buts encaissé), RCB a eu aussi le meilleur buteur en Jacques Antony Eboké, auteur de 7 buts. Pour sa première saison en Ligue 1, l'entraîneur Hervé Owiya Mayéla affirme que l'équipe s'est bien préparée, surtout pour le premier match qui l'opposera aux Diables-Noirs, avec qui ils se sont frottés en match amical perdu 0-1. L'équipe a affûté ses armes en disputant d'autres matches dont celui joué à l'extérieur contre Daring Club Motéma-Pembé (RDC), à Kinshasa (1-3).

L'entraîneur du RBC insiste: *«L'objectif premier du club est de se maintenir en division 1 et de rester dans l'élite du championnat comme Diables-Noirs, Etoile du Congo, CARA et d'autres» «Donc, rien n'est impossible pour nous, pour faire de même»,* dit-il. *«Mon équipe est très jeune, je le sais, et je crois en eux. En plus, c'est avec cette même équipe qu'on a franchi toutes les étapes jusqu'aujourd'hui. La Fédération doit jeter un coup d'oeil sur les jeunes, car parmi eux, il y a des talentueux»*, dit Hervé Owiya Mayéla.

Fortuné MBELA
(Stagiaire)

Quatorze équipes pour une couronne!

Le coup d'envoi du championnat national d'élite Ligue 1 sera bel et bien donné samedi 5 octobre. Quatorze équipes répondront à l'appel. La ligue de Brazzaville aligne le plus grand nombre. Neuf, au total: CARA, Diables-Noirs, Etoile du Congo, FC Kondzo, Inter Club, JST, Patronage Sainte-Anne, Tongo FC et RCB, le promu. Celle de Pointe-Noire présente trois candidats au titre: AS Cheminots, Nico-Nicoyé et V.Club-Mokanda. Enfin, Oyo et Dolisie se contentent d'un représentant, AS Otohô et AC Léopards, respectivement.

Toutes les équipes sont ambitieuses. Elles se dressent comme des coqs prêts à défendre leur orgueil, à relever le défi, surtout pour des équipes moins huppées. En réalité ce championnat ne sera pas tout à fait différent des précédents, à moins que les protagonistes en élèvent spectaculairement le niveau. On les attend.

***Samedi 5 octobre: FC Kondzo-JST (14h) et RCB-Diables-Noirs (16h) à Brazzaville.**

***Dimanche 6 octobre: Patronage Sainte-Anne-Etoile du Congo (14h) et Tongo FC-CARA (16h) à Brazzaville; V.Club-Mokanda-Nico-Nicoyé (15h) à Pointe-Noire; AC Léopards-AS Cheminots (15h) à Dolisie; AS Otohô-Inter Club (15h) à Owando.**

BASKET-BALL MILITAIRE

Les Lions Sports bientôt au «combat» en Chine

La ville de Wuhan, en Chine, va abriter, du 19 au 28 octobre, les 7es Jeux mondiaux militaires. Le basket-ball militaire congolais y sera représenté par sa sélection nationale, les ''Lions Sports''. Ce sera un autre test important pour un basket qui a remporté le Championnat d'Afrique militaire organisé en 2018 à Brazzaville. A la veille de ce grand événement, La Semaine Africaine a rencontré Benjamin Bouzanga, un des techniciens des Lions, qui parle des phases de préparation et de leurs ambitions avant de s'envoler pour la Chine.

Que représentent pour le basket militaire congolais ces Jeux mondiaux qui vont avoir lieu en Chine?

**Tout d'abord, nous allons dans ce pays pour défendre le sport militaire congolais, à travers lui les Forces armées congolaises. Mais au-delà, c'est aussi le basket congolais que nous irons représenter. Ensuite, ce sera pour nous le moyen de préparer la 2e édition du CAMBASKET qui aura lieu l'année prochaine au Rwanda. Enfin, nous y allons aussi pour juger l'évolution du basket congolais, en général, et militaire en particulier.

Comment avez-vous préparé ces Jeux?

**Nous avons travaillé en symbiose avec l'expert affecté à notre équipe depuis le CAMBASKET 2018. Le programme de préparation a été plus ou moins suivi, même sans grands moyens financiers, en raison des difficultés économiques et financières du pays. C'est là le problème crucial de notre sport. On a eu des séances de travail périodiques avec les joueurs retenus. Le championnat départemental de Brazzaville nous a servi de test, puisque notre formation participe aussi aux compétitions civiles. Nous reconnaissons néanmoins avoir été pénalisés par la non-organisation des championnats nationaux, mais nous avons compensé cela par des rencontres tests avec des équipes de différents niveaux.

Benjamin Bouzanga

Comment situez-vous votre effectif et vous paraît-il en mesure de faire bonne figure?

**Nous avons conservé les joueurs qui nous ont donné satisfaction au CAMBASKET 2018, renforcés par trois joueurs éliminés pour diverses raisons à cette époque. Nous pouvons être optimistes en considérant que même les grandes équipes ne sont jamais prêtes à 100%. Donc, nous avons tiré les conclusions qui s'imposent. Il faut s'attendre à des difficultés, mais nous pensons qu'au jour J nous présenterons une formation représentative.

Quelles sont vos ambitions à ces Jeux?

**Bien que n'ayant pas une idée exacte de nos adversaires, il faudra compter avec nous. Il s'agit de laisser une bonne impression et, pourquoi pas, sortir de la phase de groupes. Ce ne sera pas facile. Quoi qu'il en soit, notre règle a toujours été de se fixer des objectifs ambitieux.

Auriez-vous une préoccupation spéciale?

**Je remercie les responsables militaires et tous ceux qui nous permettent de nous préparer à ce rendez-vous mondial de Chine, bien qu'avec les moyens du bord. Qu'ils nous fasse confiance, nous ferons des pieds et des mains pour être au Top.

Propos recueillis par
Guy-Saturnin MAHOUNGOU

ATHLÉTISME

Le salutaire geste fair-play d'un athlète bissau-guinéen

Le coureur d'Aruba Jonathan Busby, visiblement épuisé et au bord de l'effondrement dans le dernier tour d'une série du 5.000 m des Mondiaux d'athlétisme, à Doha, a terminé largement soutenu par un autre concurrent, déclenchant une standing ovation du stade Khalifa vendredi aux Mondiaux de Doha (Qatar). Braima Suncar Dabo, de la Guinée Bissau, est venu à sa rescousse pour soutenir Busby durant les 250 derniers mètres après l'avoir rattrapé et vu qu'il ne pourrait finir sans son aide. *«Je voulais juste l'aider à finir. Je pense que tout le monde aurait fait pareil»,* a simplement déclaré Dabo, étudiant au Portugal. Les deux, seuls qualifiés de leur pays pour tous les Championnats, ont fini en plus de 18 minutes, un temps anecdotique, mais sous une standing ovation du stade Khalifa saluant ce geste de fair play. Malgré cela, Busby a été disqualifié après avoir été évacué en fauteuil roulant.

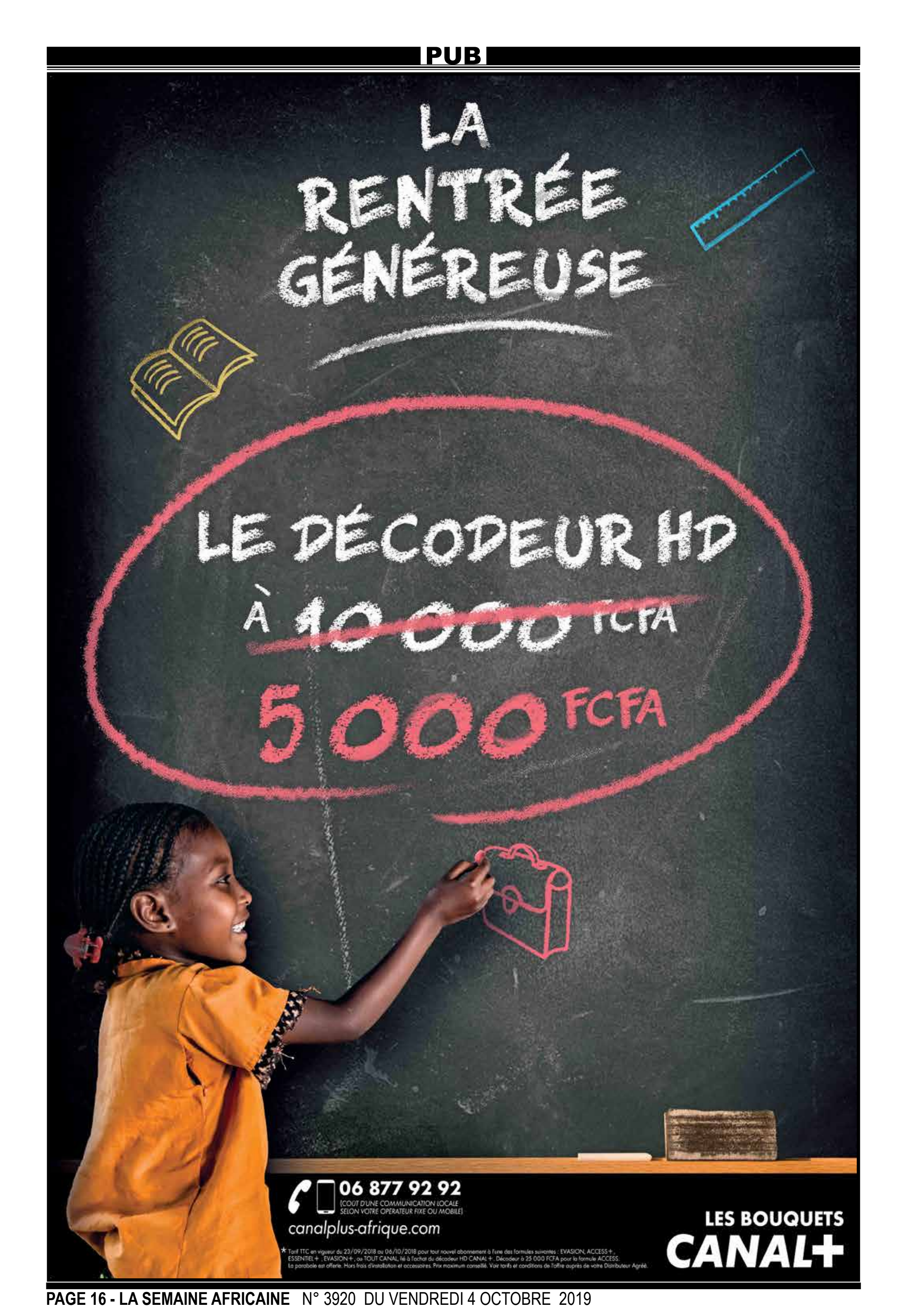
LA
RENTRÉE
GÉNÉREUSE
LE DÉCODEUR HD
À 10 000 FCFA
5000 FCFA
06 877 92 92
(COÛT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SELON VOTRE OPÉRATEUR FIXE OU MOBILE)
canalplus-afrique.com
* Tarif TTC en vigueur du 23/09/2018 au 06/10/2018 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : EVASION, ACCESS+, ESSENTIEL+, EVASION+, ou TOUT CANAL, lié à l'achat du décodeur HD CANAL+. Décodeur à 25 000 FCFA pour la formule ACCESS. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.
LES BOUQUETS
CANAL+